

MANDATURE 2014 – 2020

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL DU 12^E ARRONDISSEMENT
TENUE LE LUNDI 20 JANVIER 2020 – 19H00
EN SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE**

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, préside la séance qu'elle déclare ouverte à 19 h 00.

Mme Éléonore SLAMA, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel nominal (DELIB 12-2020-001), 27 membres sont présents, le quorum (16) est donc atteint.

Étaient présents : Mme ATLAN-TAPIERO, Mme BARATTI-ELBAZ, M.BONNET-OULALDJ, M. BOUIGUE, Mme CHARNOZ, Mme CHOPIN GENET, M. GREAU, M. GRÉGOIRE, Mme GROMBERG, Mme HONORÉ, Mme KOMITES, Mme MARQUIS, M. MISSIKA, Mme MONTANDON, M. MOULIN, M. NAJDOVSKI, M. PEUTILLOT, Mme PIERRE-MARIE, M. ROMERO-MICHEL, M. SEINGIER, Mme SLAMA, Mme TAÏEB, Mme TAVAUX, M. TEISSEIRE, M. TOUZET, Mme VELAY-BOSC, Mme VIEU-CHARIER.

Étaient excusés : M. HAAB, M. MARGAIN, Mme ROTA.

Pouvoir : Mme GROMBERG (pouvoir donné à Mme BARATTI-ELBAZ).

Arrivée, à 19 h 12, de M. MARGAIN, après le vote de la procédure d'urgence ;

Sortie, à 19 h 20, de M. MISSIKA et départ de Mme VIEU-CHARIER, après le vote de la délibération DASCO 20200006 ;

Arrivée, à 19 h 23, de Mme ROTA et retour de M. MISSIKA après le vote de la délibération DJS 20200062 ;

- DÉLIBÉRATION (12-2020-002) : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 12^e arrondissement du LUNDI 25 NOVEMBRE 2019.

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris, rapporteure :

«Bonsoir à toutes et à tous. Je sou mets à votre vote l'adoption du procès-verbal de la séance du 25 NOVEMBRE 2019». Pour qu'on ne fasse pas durer le suspense, vous avez sur vos tables une délibération DJS 108, qui sera introduite à l'ordre du jour du Conseil de Paris, mais qui est arrivée trop tardivement pour être inscrite au Conseil d'arrondissement du 12^e arrondissement. Or, elle concerne notre arrondissement, puisqu'il s'agit d'attribuer la dénomination Esplanade Johnny-Hallyday au parvis de l'AccorHotels Arena situé à l'angle de la rue de Bercy et du boulevard de Bercy. Nous avons eu très tardivement l'accord de la famille. Famille compliquée. Et donc, j'ai souhaité que nous puissions partager cette information dans le 12^e arrondissement. Éventuellement, si vous voulez en dire un mot, vous pourrez, bien évidemment, à la fin de l'ordre du jour. Mais il n'y aura pas de vote formel sur cette délibération. Mais je tenais à ce que vous ayez entre les mains, en tant qu'élus du 12^e arrondissement, la délibération correspondante. Conformément à nos habitudes, je vous propose de commencer par vous prononcer sur le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'arrondissement qui vous est soumis pour approbation. Est-ce qu'il y a des remarques?»

Mme Valérie MONTANDON, Conseillère de Paris :

«J'ai fait des remarques trop tardives. Donc, ce n'est pas grave, ça ne sera pas changé. C'était juste un mot. C'était les emprises au sol qui avaient été remplacées par des entrées au sol. Ça faisait un peu bizarre, mais ce n'est pas très grave, et je l'ai fait trop tardivement. Si jamais c'est possible, voilà. Sinon, ce n'est pas grave. C'est page 25.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris, rapporteure :

«D'accord. C'est noté. Je ne sais pas si c'est possible de le modifier. Non. Mais ce sera noté dans le procès-verbal, que vous savez de quoi vous parlez, qu'il n'y a pas eu d'erreur de votre part, mais bien de retranscription. Mise à part cette remarque, est-ce qu'il y a des abstentions? Des votes contre? Non, il est donc adopté. Je vous remercie.»

Votants : 22

Pour : 22 voix :

09 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen
03 voix groupe Communiste-Front de Gauche
05 voix groupe Ecologiste
02 voix groupe Génération. s
03 voix groupe Les Républicains

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à **l'unanimité** des suffrages exprimés.

Personnes présentes à la séance du LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 et présentes ou ayant donné pouvoir à la séance du LUNDI 20 JANVIER 2020.

Mme ATLAN-TAPIERO, Mme BARATTI-ELBAZ, M. BONNET-OULALDJ, M. BOUIGUE, Mme CHARNOZ, Mme CHOPIN GENET, M. GREAU, M. GRÉGOIRE, Mme HONORÉ, Mme KOMITES, Mme MONTANDON, M. NAJDOVSKI, M. PEUTILLOT, Mme PIERRE-MARIE, M. ROMERO-MICHEL, M. SEINGIER, Mme SLAMA, Mme TAÏEB, M. TEISSEIRE, M. TOUZET, Mme VELAY-BOSC, Mme VIEU-CHARIER.

(DELIB 12-2020-002)

- DÉLIBÉRATION (12-2020-003) : Adoption de la procédure d'urgence.

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris, rapporteure :

Votants : 27 dont 1 pouvoir

Pour : 27 voix dont 1 pouvoir :

12 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

04 voix groupe Les Républicains

01 voix Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-003)

- *DASCO 20200006 : Collèges publics parisiens – Dotations de fonctionnement d'un montant de 42 267 euros, subventions d'équipement de 2 751 580 euros, subventions « Tous mobilisés » de 501 050 euros et des subventions travaux de 449 575 euros.*

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

«Merci, Madame la Maire. Ces subventions et ces dotations d'équipement, et ces subventions d'équipement, sont évidemment très importantes pour moi, et j'en profite pour souligner que les dotations permettent aux collèges et aux lycées municipaux de faire des travaux qui n'ont pas été programmés sur la programmation annuelle de fonctionnement et de le faire de façon assez libre et autonome. Mais à vrai dire, je me suis inscrit sur cette délibération car je souhaitais quand même faire un point d'information sur l'actualité dans nos collèges et nos lycées, au sens où, vous le savez, les collèges et lycées, pas seulement dans le 12^e arrondissement, sont touchés depuis plusieurs semaines par un mouvement social important. Un mouvement social qui porte à la fois sur la question des retraites et sur la réforme du bac, avec les fameuses E3C. Il se trouve que dans un certain nombre de lycées, les lycéens, dans le cadre de ces mouvements sociaux, organisent des barrages filtrants. Dans beaucoup de lycées, ces barrages filtrants sont gérés dans le dialogue avec les proviseurs, et dans un climat relativement serein. Ce n'est pas le cas partout, néanmoins, et ce n'est pas le cas au lycée Hélène Boucher, qui est une cité scolaire, un lycée-collège. Ce lycée, j'en parle d'autant plus que certes, il n'est pas dans le 12^e arrondissement, mais il est tout proche, et il accueille énormément de lycéens qui habitent le 12^e arrondissement. Or, à Hélène Boucher, la direction a fait le choix plutôt de la répression vis-à-vis de ces blocages filtrants, avec prise de photos, de films, sanctions administratives, et surtout, l'appel désormais systématique à la police sur ces barrages filtrants. Or, vendredi dernier, le matin, on a franchi un pas dans l'escalade de la violence, puisque dès 8h, et de 8h à 8h30, a eu lieu une intervention policière particulièrement musclée pour déloger les lycéens qui étaient devant l'entrée. Des lycéens pour la plupart mineurs. J'insiste sur ce point. Musclée au sens où des lycéens ont été violemment poussés. Des lycéens ont été matraqués sur les doigts. Des lycéens ont été gazés au gaz lacrymogène, parfois à bout portant. Certains ont reçu des coups, notamment un coup de poing, des coups dans les mollets. Les lycéens, leurs parents nous ont témoigné directement des séquelles, d'abord physiques, puis, du traumatisme occasionné par ce qu'on peut très clairement dénoncer comme étant des violences policières. Donc, je souhaitais faire cette information. Quoi que l'on pense du bien-fondé de ces blocages, on ne peut pas tolérer, on ne peut pas laisser passer une telle violence et une telle répression vis-à-vis de nos jeunes, nos enfants. Nous sommes dans un pays où l'intervention des forces de l'ordre doit être proportionnée, maîtrisée. Or, on sait que les témoignages de violences policières ont tendance à se développer, à se généraliser, à s'accumuler. Désormais, avec aussi des photos, des vidéos qui circulent. C'est le cas d'ailleurs pour l'intervention à Hélène Boucher vendredi matin. Donc, je pense que c'était important ce soir de pouvoir redire que nous n'acceptons pas ces violences policières à l'encontre de nos jeunes. Nous restons vigilants, mobilisés. Nous attirons l'attention des uns et des autres sur les risques encourus par l'appel systématique à la police sur ce type d'intervention. Il faut savoir que les parents des lycéens concernés se sont constitués en collectif et envisagent de porter plainte collectivement. En tout cas, pour ma part, je serai très attentif, très vigilant à la suite de ce sujet.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci pour cette intervention en tant que militant, plutôt que membre de cet exécutif, sachant qu'il ne s'agit pas effectivement d'un établissement dans le 12^e arrondissement. Il y a d'autres blocus dans des établissements du 12^e arrondissement qui se passent plutôt bien. Vous l'avez dit, d'ailleurs. Je ne doute pas que ces sujets prospéreront, même si ce n'est pas forcément le lieu pour les évoquer aujourd'hui. »

Mme Corinne ATLAN-TAPIERO, Conseillère d'arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. Je suis très étonnée de cette intervention, déjà, que M. TOUZET s'inscrive sur cette délibération dont il a la charge, c'est toujours un peu limite, mais c'est une habitude qui a été prise ici. Mais franchement, vous êtes intervenu sur un dossier qui ne concerne pas le 12^e, qui ne concerne pas la délibération. Même si les violences policières sont insupportables, les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents. Vous rentrez sur une discussion qui me paraît complètement déborder de la délibération. Sincèrement, je ne comprends pas pourquoi vous êtes inscrit. Je n'ai rien entendu concernant la délibération. »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« On va arrêter le débat à ce stade. Effectivement, il est arrivé à plusieurs reprises que les élus s'inscrivent sur les délibérations de leur délégation, souvent pour les valoriser, parce que comme on a un règlement qui ne permet d'évoquer que les délibérations sur lesquelles il y a un élu inscrit, ça nous permettrait de valoriser le travail fait. Je veux saluer le travail qui a été fait, d'ailleurs, par Laurent TOUZET sur cette délégation pendant six années. Aujourd'hui, il s'exprime plutôt en tant que militant, légitimement ému par une certaine situation. Je propose que nous continuions. »

Votants : 28 dont 1 pouvoir

Pour : 28 voix dont 1 pouvoir :

12 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

03 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

05 voix groupe Les Républicains

01 Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-004 AVIS)

- DJS 2020062: Subventions d'un montant de 284 000 euros et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec dix associations sportives locales, dans le 12^e arrondissement de Paris.

Mme Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris :

«Merci, Madame la Maire. C'est vrai qu'il faut que les lycéens fassent du sport pour apprendre soit à courir, soit à se protéger quand les CRS interviennent devant les lycées. On va avoir les Jeux olympiques en 2024. Il y a encore le judo qui est un sport olympique. Il y a encore le taekwondo. Il y a des sports olympiques qu'il faudra développer progressivement dans notre arrondissement pour tous ces jeunes. Cela dit, moi, je soutiens tout à fait ce qu'a dit mon collègue Laurent TOUZET, même si ce n'est pas sur cette délibération, mais je réaffirme que ces violences policières sont scandaleuses, et j'ai le droit de le dire, même si ce n'est pas sur ces délibérations. C'est comme ça. Je voudrais maintenant évoquer les subventions, puisqu'il y a une subvention qui me tient à cœur, ainsi qu'à Mme TAIEB et qu'à la Maire du 12^e arrondissement, qui est la subvention au club cycliste qui s'appelle Paris Cyclisme Olympique, le PCO. Cette subvention annuelle, qui est une convention d'objectifs, n'a pas pris en compte un amendement que j'ai porté au Conseil de Paris au moment du vote du budget. Vous savez que les conseillers de Paris amendent le budget. Il s'avère qu'un de mes amendements concernait ce qu'on appelle le savoir-rouler, qui est une opération que l'État a déclinée sur tout le territoire, et que nous avons accueillie dans le 12^e arrondissement avec Mme TAIEB, la Maire du 12^e arrondissement et M. TOUZET à l'école Gerty Archimède avec l'aide du Paris Cyclisme Olympique. Le PCO a lancé cette opération pour apprendre aux enfants à se déplacer dans la ville, en tenant compte du Code de la route, en apprenant à faire du vélo. Il m'a paru tout à fait normal que l'on accompagne cette opération du PCO. C'est pour cela qu'un amendement avait été déposé. Cet amendement vise bien sûr à l'achat de vélos pour toutes les écoles. Il visait aussi à la réparation des vélos. Mais surtout, il visait à accompagner le PCO qui a fait ça bénévolement, avec son encadrement habituel, sans subvention de la ville. Donc, dans l'amendement, nous avons prévu et fléchi plus de 100 000 euros pour ce dispositif pour tout Paris. Il me semble tout à fait logique que cet amendement se décline dans le 12^e arrondissement et que la subvention du PCO soit augmentée. Donc, nous voterons cette délibération, mais je signale au Conseil du 12^e arrondissement que je ferai valoir auprès de l'exécutif que l'amendement adopté au Conseil de Paris doit se retrouver dans la subvention du PCO. Je vous remercie.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup, d'abord pour votre soutien à ce dispositif qui s'est développé dans une école du 12^e, la première école parisienne à accueillir ce dispositif. Le soutien aux PCO est amplement mérité. Pour vous répondre en détail et pour vous rassurer, Madame TAIEB.»

Mme Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

«Merci, Madame la Maire. Évidemment, cher Nicolas BONNET, on est sur la même longueur d'onde pour défendre ce dossier du savoir-rouler. Il nous paraît effectivement indispensable aujourd'hui d'accompagner de manière très importante le déploiement

de ce dispositif qui permet l'accompagnement des jeunes au savoir-rouler. D'ores et déjà, l'école Gerty Archimède en a bénéficié cette année, et l'année prochaine, c'est une quarantaine de classes élémentaires parisiennes qui vont pouvoir bénéficier de ce dispositif. Le budget demandé à la Ville étant de 40 000 €, la DJS dispose donc des marges pour accompagner et soutenir le déploiement de cette action. Je rappelle qu'auparavant, la subvention était bien en deçà, puisqu'il s'agissait de 10 000 € annuels. En tout état de cause, le club est en convention d'objectifs avec nous. Donc, la somme sera amendée et il y aura un suivi particulier de la DJS et de la Mairie du 12^e arrondissement pour le développement de ce dispositif et cette subvention. Et le travail qui sera fait sera évalué, arbitré chaque année, comme à l'accoutumée, avec toutes les autres subventions qui sont soumises à l'étude d'un bilan. Mais c'est en confiance avec le club et avec les moyens que nous mettrons que nous assurerons la progression de ces dispositifs.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup. Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des abstentions? Est-ce qu'il y a des votes contre? Non. Elle est donc adoptée. Dans mon élan, je n'ai pas fait voter la délibération précédente. Pardon. Il s'agissait du financement des collèges publics. Pas d'abstention? Pas de vote contre? Elles sont donc adoptées toutes les 2 à l'unanimité. Je vous remercie.»

Votants : 26 dont 1 pouvoir

Pour : 26 voix dont 1 pouvoir :

11 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

02 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

05 voix groupe Les Républicains

01 Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-005 AVIS)

- DPSP 20200001 : Subventions d'un montant de 83 000 euros et conventions avec cinq structures dans le cadre de la politique parisienne de prévention de la délinquance et de la récidive, du dispositif Ville vie vacances et de la lutte contre les dérives sectaires.

Mme Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

M. Fabrice MOULIN, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

« Merci. Je suis assez d'accord avec mes collègues, comme quoi, franchement, ce n'est pas le lieu d'un débat. Mais quand même, puisque le débat a lieu, je voulais juste rappeler très rapidement que si la grève est un droit constitutionnel, le blocage ne l'est pas. C'est un peu dommage que vous n'ayez pas pensé à condamner par exemple les violences dont ont été victimes ce week-end les forces de l'ordre, mais aussi les commerçants, les habitants du boulevard Diderot notamment, et autour de la gare de Lyon, et ce, depuis des mois et des mois. Cela dit, je tiens sur cette délibération à valoriser d'abord l'action du club de prévention auprès de la jeunesse, du club de prévention Jeunesse Feu Vert, ainsi que de l'action de la police auprès des jeunes, car la police participe aussi à ce dispositif. Et je tiens à rappeler que ce matin, lors de la cérémonie des vœux aux forces de sécurité et de protection, un fonctionnaire de police a reçu la médaille d'honneur de la part du ministre de l'Intérieur, en mairie, lors de la cérémonie, au titre de son action autour de Ville Vie Vacances. Merci. »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci. Je vous confirme que nous avons condamné toutes les violences faites contre les commerçants du 12^e arrondissement, nous sommes même allés à leur rencontre à plusieurs reprises comme nous le faisons à chaque fois. Puisque chaque fois, on me reparle de ce débat. Mais vous avez raison de saluer l'ensemble des associations impliquées dans ces dispositifs de prévention de la délinquance et de la récidive. Mme TAÏEB, vous voulez dire un petit mot sur les associations concernées? »

Mme Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

« S'il vous plaît, Madame la Maire. Merci beaucoup. En tout cas, rappeler aussi pour le public qui est là, que le dispositif Ville Vie Vacances est un programme partenarial piloté par la Ville de Paris et l'État, qui s'adresse à de jeunes Parisiens âgés de 11 à 18 ans qui ne partent pas en vacances. Il leur permet de bénéficier d'activités de proximité à dimension culturelle, civique, sportive, de loisirs, et une prise en charge éducative durant les vacances scolaires. Cela permet aussi de favoriser le développement d'une citoyenneté active et le sentiment d'appartenir à la cité. Pour l'année 2020, ce sont 200 projets qui ont été proposés par 100 structures, donc répartis sur l'ensemble des vacances scolaires. Aujourd'hui, c'est une délibération qui propose l'attribution d'une subvention de 8 000 euros pour le projet futsal. Un petit bilan pour l'été 2019. Le futsal est une activité qui attire beaucoup les jeunes. Il y a eu proposé chaque jour durant les 2 mois d'été aux jeunes du quartier Jardin de Reuilly Vivaldi en semaine et les week-ends, de 18 h à 20 h la semaine, et de 15 h à 18 h le week-end, sous forme de tournoi. On a eu à peu près 60 jeunes par session. En tout, 4 000 participants. Ils ont été satisfaits,

fatigués. Ils se sont un petit peu moins promenés dans les rues parfois, avec des comportements qui peuvent déranger. En tout cas, ce qui était intéressant, c'est qu'on avait des jeunes de tout âge. Il y avait des 13-14 ans, des 25-30 ans, et il y avait des filles. Il y avait un encadrement de qualité assuré par les éducateurs sportifs de La Camillienne, qu'on ne présente plus dans notre arrondissement, et avec les éducateurs de Feu Vert que l'on salue, parce qu'ils font un travail remarquable, et les médiateurs de la Ville de Paris. C'est donc une réponse positive et constructive aux problématiques d'occupation de l'espace public et d'attroupement par les jeunes au sein de ce quartier. Un dispositif de prévention qui répond à une demande des habitants, des jeunes et un engagement de la Mairie du 12^e arrondissement. C'est un bilan plus que positif que nous avons eu cet été. Il a été collectivement salué. Nous avons fait le choix de le reconduire durant les vacances de la Toussaint, ainsi que celles de février prochain. Je vous remercie de votre écoute.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions? Des abstentions? Des votes contre? Elle est donc votée à l'unanimité. Je vous remercie.»

Votants : 28 dont 1 pouvoir

Pour : 28 voix dont 1 pouvoir :

12 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

02 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

05 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe Progressistes – Modem

01 Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-006 AVIS)

- DVD 2020009 : Parc de stationnement Méditerranée dans le 12^e arrondissement – Avenant n° 1 pour la création d'une vélostation.

M. David GREAU, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Mme Valérie MONTANDON, Conseillère de Paris :

«J'avais deux questions. La première, sur la délibération. Je voulais savoir si j'ai bien compris. Je voulais vous dire que nous sommes favorables à l'intégration de la vélostation. C'est une très bonne chose. Mais si j'ai bien compris, l'intégration de la vélostation dans la concession du parc de stationnement Méditerranée, il y aura en fait un dégrèvement de 69 518 €, parce que la première année, c'est une année d'expérimentation. J'avais cru comprendre que finalement, ce dégrèvement avait lieu parce qu'il y avait des charges de personnel supplémentaires pendant la phase d'expérimentation. J'ai l'impression aussi que cela vient pour combler des charges de rénovation ou de réparation. Est-ce que vous pouvez nous dire ce qui est fait dans le montage ? Il est différent pour l'année d'expérimentation. Après, j'ai cru comprendre qu'il n'y aurait plus de dégrèvement, car il y aurait des économies d'échelle réalisées sur le personnel qui serait mis à disposition de la concession et de la vélostation. C'est très technique. Mais c'était pour être sûre de savoir ce que l'on voit aujourd'hui. Sur le principe, on est entièrement d'accord. Je profite de cette délibération. Je voulais vous poser une question écrite. Autant le faire parce que c'est un sujet vraiment proche. On avait voté une délibération qui concernait la rénovation de tout un bâtiment aux 20-22, rue Beccaria. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, ça datait de septembre 2018. J'avais déposé un vœu qui avait été accepté au Conseil de Paris, qui demandait que dans cette résidence où il y a beaucoup d'accueil de personnes en grande précarité, où il y a aussi un parking au sous-sol, au 22 rue Beccaria... J'avais demandé que ce parking, je pense que les résidents n'en ont pas forcément besoin vu leur profil, et j'avais demandé que soit étudié à l'époque, dans le cadre de la rénovation, puisque dans la délibération, il y avait marqué qu'il y avait la rénovation des bâtiments et du parking... J'avais demandé qu'une étude soit faite pour la réalisation d'un projet autour de la mutualisation des places de parking libres, et notamment pour qu'il y ait des recharges et aussi des places de vélo. Ce n'est pas une vélo-station. Mais j'avais demandé qu'il y ait cette étude pour qu'il y ait un emplacement pour les vélos et les deux-roues. Je voulais savoir, puisque cela date maintenant de quasiment deux ans, et que ce vœu avait été accepté, ce qui est chose rare, s'il y avait eu une évolution sur ce parking. Merci.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. On va déjà essayer de vous répondre sur la première question très précise et technique sur la délibération, sur le dégrèvement. M. GREAU ? M. NAJDOVSKI ? M. NAJDOVSKI s'était inscrit sur la délibération et voulait intervenir. Allez-y.»

M. Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire de Paris, Conseiller de Paris :

«Merci, Madame la Maire. Je voulais m'inscrire sur la délibération, mais certainement pas en lieu et place du rapporteur qui est M. GREAU. Je voulais simplement m'inscrire sur cette délibération pour saluer le travail qui a été fait sur ce projet qui s'inscrit dans le cadre du Plan vélo parisien 2015-2020. Ce Plan vélo s'est traduit notamment par la réalisation d'un certain nombre d'aménagements cyclables dans les rues de Paris, qui

sont très visibles et dont on a vu qu'ils étaient aussi très utiles ces dernières semaines, faute de transports publics, quand les Parisiens et les Franciliens ont dû trouver des alternatives, et que le vélo est une alternative pour se déplacer au quotidien. Pour cela, il faut des aménagements sécurisés et continus, qui forment un véritable réseau. Au-delà de ces aménagements cyclables, le Plan vélo, c'est aussi la question des services, notamment la question du stationnement. C'est vrai que c'est ce qui était ressorti lors du vote du Plan vélo en 2015, à savoir que l'un des freins principaux, c'est la question du stationnement. Nous y répondons ici avec la création de la première vélostation parisienne qui fera à peu près 200 places pour cette première tranche et qui répondra à un besoin d'intermodalité avec la gare de Lyon. On est directement sur un volume sous la gare qui permettra cette intermodalité avec les transports collectifs, mais qui permettra aussi de répondre à un besoin de stationnement résidentiel. Pour des raisons d'économie d'échelle, il a été proposé de rattacher l'exploitation du parc, et ça peut répondre peut-être à la question de Mme MONTANDON en partie, mais je pense que la question est assez technique et que vous pourrez avoir une réponse plus complète au Conseil de Paris. L'idée, c'est de mutualiser le fonctionnement de cette vélostation avec le parc Méditerranée de manière à ce que notamment les coûts de structure soient réduits de manière à pouvoir faire des économies. Et donc, d'avoir un coût de fonctionnement qui soit intégré à celui du parc de stationnement Méditerranée. C'est ce qui permet aussi cette mutualisation d'offrir des tarifs tout à fait intéressants, puisqu'on a des tarifs de 10 € par mois, ou de 75 € par an qui sont tout à fait abordables pour pouvoir stationner son vélo quel qu'il soit, mécanique, électrique ou autre, en toute sécurité. Je voulais bien évidemment mettre un peu l'accent sur cette délibération qui vient ponctuer un mandat qui aura été actif sur la question des mobilités actives, dont notamment le vélo.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup pour ces éléments sur la vélostation dont nous sommes très fiers. M. GREAU pour répondre à la question.»

M. David GREAU, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

«Je vais essayer de vous répondre. Je vous remercie pour ce dernier Conseil d'arrondissement de me donner la parole sur ce sujet de la vélostation et des mobilités actives, comme le soulignait M. NAJDOVSKI, qui ont particulièrement rythmé ce mandat. Effectivement, on est ici dans le cadre d'une expérimentation avec des mutualisations à venir, des coûts. Comme le rappelait M. NAJDOVSKI, on est sur une première tranche de 100 places qui est extensible sur ce site, avec potentiellement 2 autres sites à proximité immédiate de la Gare de Lyon qui pourraient augmenter encore la capacité d'accueil. Mais c'est vraiment cette expérimentation qui fera foi sur l'utilisation qui en sera faite. Il est mentionné dans la délibération qu'il y a une clause de revoyure avec nos successeurs collectivement dans un an. Une clause de revoyure avec la SAEMES pour cette exploitation. Pour rentrer dans les chiffres, vous le mentionnez, le coût lié aux charges d'exploitation globalement sur cette année d'expérimentation est à hauteur de 119 518 euros, desquels sont déduits 50 000 euros de provision qui étaient pour de grosses réparations, ce qui a abouti au chiffre du dégrèvement de redevance qui est alloué au délégataire de 69 518 euros. C'est la provision pour grosses réparations, qui est de l'ordre de 50 000 euros, qui est déduite de ce chiffre de 119 000 euros qui représente

le coût d'exploitation sur l'année, qui aboutit à ce dégrèvement de 69 518 euros qui est fait sur la redevance du délégataire pour la rénovation de ce parking.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. Sur la question du 20-22, rue Beccaria, vous auriez dû faire une question écrite pour que ce soit plus simple. Mais je vous répondrai par écrit, comme on n'a pas la réponse là. Mais effectivement, normalement, au Conseil de Paris, il y a un suivi précis de tous les vœux qui sont adoptés. En tout cas, on va regarder de notre côté. Je m'engage à vous apporter des éléments de réponse sur cette question. Sur ces délibérations, est-ce qu'il y a des abstentions? Des votes contre? C'est donc adopté à l'unanimité. Je vous remercie. De toute manière, toutes les autres délibérations sur lesquelles il n'y a pas eu d'inscription sont donc également adoptées à l'unanimité. Il n'y a pas d'abstention, même si vous n'êtes pas inscrits? Pour ce dernier Conseil, toutes les délibérations auront été votées à l'unanimité. C'est quand même une belle image. Merci beaucoup.»

Votants : 28 dont 1 pouvoir

Pour : 28 voix dont 1 pouvoir :

12 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

02 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

05 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe Progressistes – Modem

01 Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-007 AVIS)

Vote global des délibérations :

- **DAC 20200006** : Subvention d'un montant de 33 000 euros et convention avec l'association « Centre du théâtre de l'Opprimé » dans le 12^e arrondissement de Paris.

(DELIB 12-2020-008 AVIS)

- **DAE 20200050** : Budget Participatif – Subventions et conventions avec la régie de « quartier Fécamp 12 », d'un montant de 130 000 euros et la « Petite Rockette » de 20 000 euros.

(DELIB 12-2020-009 AVIS)

- **DAE 20200052** : Budget Participatif – Subvention d'un montant de 1 636 000 euros et conventions en faveur de cinq projets de l'économie circulaire.

(DELIB 12-2020-010 AVIS)

- **DASCO 20200007** : Lycées municipaux – Subventions d'équipement d'un montant de 316 690 euros et subventions pour travaux d'entretien de 30 642 euros.

(DELIB 12-2020-011 AVIS)

- **DASES 20200025** : Subventions d'un montant de 162 000 euros et conventions avec le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et à huit associations, relatives au financement en fonctionnement d'actions d'aide alimentaire.

(DELIB 12-2020-012 AVIS)

- **DCPA 20200009** : Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) pour l'installation et l'exploitation d'installations photovoltaïques et de la convention d'objectifs (subvention) – Avenant de substitution d'un site.

(DELIB 12-2020-013 AVIS)

- **DDCT 20200004** : Subventions d'un montant de 104 350 euros au titre de la vie associative, de la participation citoyenne, des familles et de la lutte contre les exclusions à seize associations.

(DELIB 12-2020-014 AVIS)

- DDCT 20200007: Subvention d'un montant de 5 000 euros au titre de la vie associative à l'association « la Camillienne » œuvrant dans le 12^e arrondissement.

(DELIB 12-2020-015 AVIS)

- DFPE 20200025: Halte-Garderie «Le Relais 59» - Subvention d'un montant de 62 522 euros et avenant n° 4 à l'Association "Relais 59" pour la halte-garderie, dans le 12^e arrondissement.

(DELIB 12-2020-016 AVIS)

- DFPE 20200031: Renforcer le lien parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles – Subventions d'un montant de 678 000 euros et signature d'une convention et de cinq avenants avec huit associations pour le fonctionnement des ludothèques parisiennes dans les 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

(DELIB 12-2020-017 AVIS)

- DFPE 20200030: Subventions d'un montant de 190 000 euros et avenants avec Réseau Mom'Artre/Parrains par Mille/Jeunesse de St Vincent de Paul pour leurs actions de soutien à la parentalité dans le 9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

(DELIB 12-2020-018 AVIS)

- DFPE 20200097: Subventions et avenant aux conventions pluriannuelles avec cinq associations pour l'animation et le développement d'ateliers RAM-RAP.

(DELIB 12-2020-019 AVIS)

- DJS 20200040: Subventions d'un montant de 128 000 euros et conventions annuelles d'objectifs avec les Offices du Mouvement Sportif, dans le 5^e, 6^e, 8^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements de Paris et le Comité des OMS, dans le 4^e arrondissement.

(DELIB 12-2020-020 AVIS)

- DJS 20200072: Subventions d'un montant 153 500 euros, conventions annuelles d'objectifs et avenants à convention pluriannuelle d'objectifs avec dix-sept associations de jeunesse dans le 5^e, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

(DELIB 12-2020-021 AVIS)

- **SG 20200004 : Conventions de coopération.**

(DELIB 12-2020-022 AVIS)

- **DVD 20200004 : Parc de stationnement Bastille à Paris 12^e – Convention de concession avec la Société INDIGO Infra pour la modernisation, comportant en particulier la mise en place d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et l'exploitation.**

Votants : 28 dont 1 pouvoir

Pour : 28 voix dont 1 pouvoir :

12 voix groupe Socialiste Radical et Citoyen dont 1 pouvoir

02 voix groupe Communiste-Front de Gauche

05 voix groupe Ecologiste

02 voix groupe Génération. s

05 voix groupe Les Républicains

01 voix groupe Progressistes – Modem

01 Non-inscrit

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérations adoptées à ***l'unanimité*** des suffrages exprimés.

(DELIB 12-2020-023 AVIS)

**

- **Q122020-001** : Question orale posée par Ophélie ROTA, au nom du groupe Progressistes-Modem, relative au projet d'école polyvalente au 315 rue de Charenton.

- **Q122020-002** : Question orale posée par Corinne ATLAN-TAPIERO, au nom du groupe Les Républicains, relative à la maternelle Meuniers.

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement, rapporteur :

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Nous avons encore 3 questions orales. Mais ce que je voulais vous proposer, Mme ROTA et Mme TAPIERO, c'est de poser vos questions toutes les deux. Elles sont sur un sujet très lié. M. TOUZET vous répondra en une seule fois, en essayant bien évidemment de répondre aux spécificités de chacune des questions. Vous aurez l'occasion de reprendre la parole après. On est en train de vous distribuer un courrier qui contribuera à répondre aussi à votre question. Dans l'ordre, je crois que c'est celle de Mme ROTA qui est arrivée en premier. Donc on va lui donner la parole en premier, ce qui la met en joie. J'en suis heureuse. »

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Vous souhaitez qu'on relise la question ? »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Comme le règlement le nécessite. »

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

« Il y aura un peu de redite avec Corinne ATLAN-TAPIERO. Donc, la question est relative au projet d'école polyvalente au 315 rue de Charenton.

Madame la Maire,

Le projet d'école polyvalente (et donc de l'implantation d'une maternelle dans l'école élémentaire du 315 rue de Charenton) s'appuie sur l'argument que l'école maternelle des Meuniers est en sureffectif, notamment sur l'accueil périscolaire. Si les parents, l'équipe enseignante et les acteurs politiques s'accordent sur ce constat, il y a désaccord sur la réponse à apporter.

La création d'une école polyvalente peut être une vraie richesse, à la condition que ce projet soit réalisé avec toutes les parties prenantes. Ce n'est pas le cas de ce projet, qui est mené sans le soutien de l'équipe enseignante : comment construire un projet pédagogique au service des élèves dans ces conditions ?

Est-il donc opportun de mener un projet d'école polyvalente au pas de course, alors que les effectifs sont globalement en baisse dans le 12^e ? Il faut penser ce projet globalement, en rapport avec les autres établissements, pour équilibrer les effectifs. Le problème d'accueil de l'école maternelle des Meuniers pourrait être résolu grâce à une

sectorisation repensée sur notre arrondissement avec tous les acteurs concernés, parents d'élèves, enseignants, périscolaires.

Madame la Maire, pourquoi cette précipitation à lancer ce projet dont les travaux et la première rentrée seraient gérés par une équipe municipale peut-être différente? Qu'en est-il du calendrier des travaux et des réserves des parents et enseignants sur la qualité de l'accueil des élèves de maternelle, et notamment des élèves de petite section, dans une école élémentaire aménagée à minima?»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«J'avais envie de vous couper la parole plein de fois. Mais je vais laisser Laurent TOUZET répondre à chacun de ces éléments. Mme TAPIERO.»

Mme Corinne ATLAN-TAPIERO, Conseillère d'arrondissement :

« Merci.

Madame la Maire,

Un projet de modification de structures scolaires est annoncé pour les écoles rue des Meuniers et 315 rue de Charenton.

À l'issue de 4 réunions d'un comité de pilotage, un plan de restructuration, que vous appelez polyvalence, a été présenté à la communauté scolaire. Il a été fait mention du caractère provisoire des aménagements.

Il apparaît que ce projet pourrait altérer de façon certaine les conditions d'apprentissage et de vie des enfants à l'école élémentaire Charenton.

En effet, il est question de déplacer 2 classes de la maternelle Meuniers pour les implanter au 315 rue de Charenton en créant une 3^e classe afin d'avoir une structure maternelle complète dans l'école élémentaire, et ce dès la rentrée scolaire prochaine.

Les aménagements envisagés amputeront considérablement l'espace dans cette école sans offrir une meilleure qualité de vie aux élèves de l'école élémentaire ni aux plus petits qui y seraient accueillis.

Pouvez-vous nous indiquer l'état des effectifs actuels de ces 2 écoles ainsi que les chiffres prévisionnels de la rentrée en nombre d'élèves et de divisions?

Quel est le projet pédagogique que vous avez élaboré et qui a motivé cette réorganisation?

Quel est le calendrier que vous avez envisagé?

Quel est le coût de ces modifications provisoires?»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. Pour vous répondre, et peut-être aussi pour corriger un certain nombre d'éléments annoncés et qui sont vraiment des contre-vérités par rapport à ce

que nous avons fait depuis de nombreux mois maintenant, et même plusieurs années, sur ces deux écoles, M. TOUZET.»

M. Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

«Oui. Je vais essayer d'expliquer toute la démarche qui a été la nôtre. Si j'oublie de répondre à certains éléments précis, il ne faudra pas hésiter à me compléter. En effet, nous avons porté un projet d'école polyvalente au 315 Charenton. D'abord, je dis «nous». J'insisterai à plusieurs reprises là-dessus. Ce n'est pas simplement nous, Mairie du 12^e arrondissement, c'est un projet porté et copiloté avec l'Éducation Nationale parce que ce n'est pas de la compétence simplement de la municipalité que de transformer une école élémentaire en école polyvalente. Pourquoi un tel projet? Parce que depuis de longues années, il est constaté que dans le quartier de la Vallée de Fécamp, nous manquons de capacités d'accueil en maternelle puisque nous n'avons qu'une seule école maternelle, l'école maternelle des Meuniers. Alors que nous avons deux écoles élémentaires, l'école Wattignies qui est adjacente aux Meuniers et l'école du 315 Charenton un peu plus loin. Ce constat est fait concrètement chaque année lorsque nous faisons les affectations en maternelle dans ce quartier. Nous avons trop d'enfants pour le secteur des Meuniers. Nous sommes obligés chaque année d'en mettre sur d'autres écoles maternelles adjacentes. Surtout, ce constat est fait concrètement dans le vécu de l'école maternelle des Meuniers. Aujourd'hui, cette école fonctionne avec 8 classes, dont 2 sont prises dans des locaux de l'élémentaire Wattignies adjacente. On a une école maternelle qui déborde sur l'école élémentaire. Et des locaux communs aux Meuniers qui sont trop petits par rapport au nombre d'élèves actuellement accueillis aux Meuniers, que ce soit la cour, le réfectoire, les dortoirs, le préau. Ça se passe tout de même plutôt bien aux Meuniers parce que chacun y met du sien depuis des années pour que ça se passe bien. Mais ce n'est pas une situation satisfaisante. Cela fait des années que nous regardons de tous côtés comment trouver une solution. Nous avons notamment examiné avec l'Éducation Nationale la piste du changement de sectorisation, mais sans entrer dans le détail, ça n'est pas une piste faisable. Quand on regarde ce qui se passe autour, tout tient autour de façon assez fragile, mais plutôt efficace. Ça ne marche pas. Ça aurait des effets dominos si on changeait la sectorisation qui seraient encore plus problématiques. La seule solution, c'est de recréer des locaux de maternelle dans le quartier. C'est un constat de longue date, créer des locaux de maternelle dans le quartier. Mais le besoin n'est pas suffisant pour créer une nouvelle école. Le besoin est de moins d'un équivalent de classe. On n'ouvre pas une école supplémentaire pour moins d'un équivalent de classe. Le constat de longue date a été fait qu'à l'école du 315 Charenton, il y a une école qui a des locaux vastes, des locaux avec une vraie marge de manœuvre pour y mettre davantage d'enfants. Ce sont des locaux qui accueillent, qui ont longtemps accueilli des cours particuliers municipaux le soir, des classes d'art, une section pour enfants allophones. Parce qu'il y a beaucoup de place. Et il y a une cour immense qui est parmi les cours les plus vastes de Paris. Un vrai confort, c'est vrai, pour les élèves et les personnels qui y sont, mais une marge de manœuvre pour y accueillir davantage enfants. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a six ans, quand on est arrivé en responsabilité avec Madame la Maire, on avait sur la table un projet de construire des locaux modulaires dans la cour du 315 Charenton pour transformer cette école en polyvalente. On a regardé ce projet. On a commencé à le mettre en discussion avec la communauté éducative. On a constaté à l'époque que ce projet n'était pas parfait sur les aspects bâtimentaires et qu'il rencontrait l'hostilité très forte de la communauté éducative du 315 rue Charenton. Nous avons été amenés à abandonner ce projet. Nous avons ensuite attendu que les conditions soient réunies pour retravailler un projet de

polyvalence sous une forme différente. Nous ne nous sommes pas du tout précipités. J'ai entendu « précipitation », « à pas de charges », pas du tout.

Avec l'Éducation Nationale, nous avons, à l'arrivée de la nouvelle inspectrice Madame MUNNATIONALEIGLIA-RAYNAL, il y a un an et demi, lancé un comité de pilotage qui s'est réuni pour la première fois il y a un an exactement. Ce comité de pilotage s'est réuni quatre fois depuis un an. Il associe tout le monde. On dit que tout le monde n'a pas été associé, que toutes les parties prenantes... Si, le comité de pilotage réunissait des représentants des personnels, des parents d'élèves, les services de l'Éducation Nationale, les services de la Ville. Et il était présidé par Madame l'inspectrice et moi-même. On a travaillé sur un projet de polyvalence sans construction supplémentaire puisqu'on avait bien compris que c'était un sujet problématique pour la communauté éducative du 315 Charenton. Ce projet a évolué au fur et à mesure des comités de pilotage. On en est arrivé à un stade en novembre/décembre où ce projet était globalement bien ficelé. Il nous donnait plutôt satisfaction. Ce projet permettait d'accueillir 3 classes de maternelle aux 315 Charenton dans des conditions plutôt satisfaisantes. Il restait encore quelques questions, cependant. On a constaté que les parents d'élèves du 315 Charenton étaient mécontents de ce projet parce qu'à partir du moment où on ne crée pas de locaux supplémentaires, on réduit un petit peu la place accordée aux enfants d'élémentaire. Inévitablement. Mais c'était le choix qui avait été fait et qui conservait quand même de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants d'élémentaire. En tout cas, nous en sommes convaincus. Ceci dit, le calendrier, nous ne l'avons pas maîtrisé complètement. Nous avons été aussi sur cette question du calendrier dépendant de l'Éducation Nationale, des décisions d'un directeur académique des services de l'Éducation Nationale qui changeait, puisqu'Antoine DESTRES, avec qui nous avons l'habitude de travailler, a quitté ses fonctions pour en prendre d'autres à l'été dernier.

Et donc un nouveau directeur académique est arrivé, M. Marc TEULIER, à qui il a fallu laisser le temps de prendre connaissance de tous les dossiers de l'académie de Paris. Il a été en mesure peut-être trop tardivement par rapport à ce qu'on aurait souhaité de prendre des décisions sur ce sujet. On attendait de sa part des décisions notamment en termes d'ouverture de classes, de postes. On était aussi suspendu à ces questions-là. Entre temps, les parents du 315 Charenton se sont énormément mobilisés pour manifester leur mécontentement, tandis que du côté des Meuniers, les parents se manifestaient moins, mais de façon plus favorable au projet. Tout cela pour vous dire qu'aujourd'hui, on a pu discuter du fond du sujet avec M. Marc TEULIER, le directeur académique, avec Madame la Maire, et nous avons convenu que sur le fond, ce projet nous semble toujours bien fondé, mais il n'est plus du tout opportun, vu le calendrier, le contexte électoral, de le poursuivre. Ce projet est aujourd'hui suspendu. Le courrier qui l'annonce officiellement aux personnels et aux parents vient d'être signé par Madame la Maire et M. le directeur académique. Il est suspendu, ce qui permettra après les élections, en fonction des souhaits de la nouvelle équipe municipale, de reprendre les discussions sur ce projet avec l'ensemble de la communauté éducative, en lien avec l'Éducation Nationale. Voilà où nous en sommes.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup d'avoir refait l'historique. Il n'y a pas eu de précipitation, et encore moins de volonté de décider pour l'équipe municipale qui va nous suivre. Mais bien au contraire, de vouloir régler un problème qui existait quand nous sommes arrivés. Nous avons travaillé avec l'Éducation Nationale qui nous a repoussé le projet à plusieurs reprises. C'est pour cela qu'on en est là aujourd'hui. Je voudrais corriger un élément que vous répétez à souhait. Ce n'est pas parce que vous le répétez qu'il va devenir une vérité. Il n'y a pas de baisse d'effectif dans les écoles publiques du 12^e arrondissement. Les

chiffres sont là. Vous pensez que les familles fuient le 12^e arrondissement, mais ce n'est pas vrai. En tout cas, je n'ai aucun indicateur qui l'indique. J'ai une stabilité des enfants inscrits dans les écoles publiques de l'arrondissement en maternelle et en élémentaire. C'est stable. La difficulté, c'est que cela augmente à certains endroits et que cela baisse à d'autres. C'est là où cela nous met en difficulté, parce que nos bâtiments ne sont pas extensibles. Ce que nous avons comme proposition au 315 rue de Charenton, c'est de relocaliser certaines activités qui sont au 315 rue de Charenton aujourd'hui ailleurs pour libérer des locaux. Donc, je suis peinée que ce projet n'aboutisse pas parce que nous laissons un problème sur la table de nos successeurs. Mais je comprends que les conditions ne soient pas réunies aujourd'hui pour mener à bien ce projet. Il faudra y retravailler. Ce sera la mission de nos successeurs, je leur souhaite bon courage. Donc, Mme TAPIERO et Mme ROTA, vous avez le droit de réintervenir suite à ces éléments qui vous ont été apportés. Mme TAPIERO a déjà appuyé sur son micro. Si Mme ROTA est d'accord, on peut lui laisser la parole en premier.»

Mme Corinne ATLAN-TAPIERO, Conseillère d'arrondissement :

«J'ai écouté avec attention ce long déroulé. C'est vrai que ce qui est précis et concis est quand même plus facile à digérer. Je reste extrêmement étonnée. D'ailleurs, vous n'avez pas répondu à une question simple et technique : quels sont les effectifs actuels de ces deux écoles? Quels sont les chiffres prévisionnels que vous devez avoir, puisque la carte scolaire se décide dans ces jours? Vous devriez avoir les effectifs et les projections de l'académie. Je m'étonne beaucoup de la présentation que vous faites, comme si vous étiez des perdreaux de l'année, que vous veniez d'arriver dans cette municipalité. Je dois vous rappeler que la gauche est élue depuis 2001. Vous êtes élus depuis 2001 ici. Quand vous dites qu'on vous a laissé une situation, quelque part, c'est une situation à laquelle les uns et les autres ont pris part, puisque vous étiez dans la précédente mandature, Madame la Maire, si je ne m'abuse. Vous étiez la première adjointe. Vous aviez une fonction importante, je ne sais plus laquelle. Vous étiez dans cette mandature et vous aviez toute l'attitude à ces moments-là pour dire les choses. Je maintiens ma question sur le coût de ces modifications provisoires qui étaient envisagées, et également sur les effectifs actuels des deux écoles et les projections.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. Je vous rafraîchis la mémoire. C'était Alexis CORBIERE, le premier adjoint de Michèle BLUMENTHAL. Mais je suis honorée que vous m'ayez confondue avec Alexis CORBIERE. Ça nous paraît loin. Les temps ont changé. Il s'est passé beaucoup de choses depuis. Mme ROTA, vous ne souhaitez pas reprendre la parole ? Je vous remercie pour ces éléments. On ne va pas vous répondre maintenant. On vous répondra plus tard. La carte scolaire, justement, pour ne pas préempter les décisions de nos successeurs, exceptionnellement cette année, nous n'allons pas préparer la carte scolaire avec l'Éducation Nationale maintenant. C'est effectivement à cette période de l'année que nous préparons la carte scolaire d'habitude. Nous laissons cela pour l'équipe qui arrive. Je vous souhaite donc bon courage, chers collègues, pour faire la carte scolaire dans le 12^e, notamment à Charenton Meuniers. Vous allez voir, vous allez faire beaucoup de dérogations administratives, et les parents vont adorer ne pas pouvoir mettre leurs enfants au 315 rue de Charenton. Bon courage à tous et à toutes. Je parie que les élus d'opposition poseront la question au prochain Maire en lui disant : "Pourquoi vous n'avez pas fait la polyvalente au 315 rue de Charenton ?"»

M. SEINGIER, vous souhaitiez poser une question relative au logement intermédiaire. Je vous laisse la parole.»

- Q122020-003 : Question orale posée par Matthieu SEINGIER, au nom du groupe Les Républicains, relative au nombre de livraisons des prêts locatifs intermédiaires (PLI) dans le 12^e arrondissement.

Mme Eléonore SLAMA, Adjointe la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement, rapporteure :

M. Matthieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

Madame la Maire,

Lors du dernier Conseil d'arrondissement, en date du 25 novembre 2019, j'ai évoqué l'insuffisance des constructions financées par des prêts locatifs intermédiaires (PLI).

Les chiffres n'étaient pas disponibles.

Je réitère donc l'interrogation légitime suivante : quel est le nombre de livraisons de constructions financées par des PLI par an dans le 12^e depuis 2014 ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.»

«Tout à fait. En réalité, je l'avais déjà posée la fois dernière. Élément de contexte : le Plan local d'habitat voté en février 2015 prévoyait que les constructions financées par des prêts locatifs intermédiaires seraient de 500 et d'après mes informations, il n'y en aurait eu en moyenne que 200 par an. Donc, on est bien en dessous du montant initialement annoncé dans un Plan local d'habitat, qui doit normalement nous contraindre. Pour moi, cela démontre une incohérence de la politique de la Ville. Surtout, cela peut expliquer aussi que les classes moyennes, qui sont les premières concernées par les PLI, fuient la capitale. Pour être précis, je souhaiterais connaître le nombre de livraisons de constructions financées par des PLI par an dans le 12^e depuis 2014. Je vous remercie.

Mme Eléonore SLAMA, Adjointe la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

«Merci, Madame la Maire. Pour que chacun comprenne bien, les logements locatifs intermédiaires s'adressent aux ménages dont le niveau de revenus ne permet pas d'accéder au logement social, mais qui n'ont pas nécessairement pour autant les moyens d'accéder sans difficulté au secteur privé. Ce dispositif a vu le jour extrêmement récemment, puisqu'il date d'un décret du 30 septembre 2014. Les logements locatifs intermédiaires sont des logements neufs, répondant aux dernières normes, notamment en matière de performance énergétique et d'isolation phonique. Les loyers sont inférieurs de 15 à 20 % du prix du marché. Ils sont plafonnés. Dès sa création, fin 2014, la Mairie du 12^e s'est pleinement saisie de cet outil pour intégrer des logements intermédiaires dans la programmation de l'essentiel de ces programmes neufs qui ont vu le jour au cours de cette mandature. Cela découle notamment des dispositions du PLH, l'action 2.4.2 pour être précise, révisé au cours de l'année 2015, lequel fixe comme objectif que 20 % des surfaces de logement, à ne pas confondre avec le nombre de logements livrés, créées devront être affectées au logement intermédiaire. C'est précisément ce que nous avons réalisé sur l'opération devenue emblématique de la Caserne de Reuilly, où 111 logements intermédiaires ont été créés sur l'ensemble de cette opération qui en contient 593. Ces logements sont encore en cours d'attribution pour certains. Pour répondre précisément à votre question, entre 2015 et 2019, ce sont

196 logements locatifs intermédiaires qui ont été financés et programmés dans le 12^e arrondissement. À titre de comparaison au niveau national en 2017, dernière année pour laquelle le Ministère du Logement dispose de chiffres précis, 8 500 logements intermédiaires ont été financés, ce qui est une progression constante depuis 2014. Naturellement, à Paris, notre politique du logement, ambitieuse bien sûr, et indispensable au maintien d'une partie de la classe moyenne dans la capitale, ne saurait se résumer à la création de ces seuls logements locatifs intermédiaires. La création d'un logement intermédiaire coûte extrêmement cher à la collectivité. Les subventions accordées par l'État sont évidemment bien en dessous de celles accordées pour la création de logements sociaux. Créer des logements intermédiaires, c'est un coût très important pour la collectivité. Je vous arrête tout de suite, bien sûr, cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas en faire. Cela demande toutefois une approche différente que la construction de logement PLAI, par exemple. Cela passera sans doute par la suite dans une prochaine mandature par une mobilisation d'autres acteurs, pourquoi pas du secteur privé, que la Ville seule. Ensuite, je me dois de vous dire qu'il serait erroné de faire croire que le logement intermédiaire serait aujourd'hui la seule et unique réponse à l'accès des classes moyennes au logement à Paris. Pour rappel, 70 % des Parisiens sont aujourd'hui éligibles au logement social. Pour autant, tous ne font pas la démarche de remplir leur dossier de demande de logement social, en particulier pour ceux qu'on nomme dans le jargon "le dernier quartile", les revenus les plus élevés. Aujourd'hui, une personne seule gagnant environ 2 900 euros net par mois peut prétendre à un logement social de type PLS. Un autre levier important dans notre politique pour garder les classes moyennes dans la capitale a été activé dans cette mandature avec un dispositif important qu'est l'encadrement des loyers. Je crois que c'est un dispositif que vous ne portez pas dans votre cœur. Le développement du logement social est un outil de mixité sociale. Il revient par conséquent à la maîtrise d'ouvrages publics de veiller à la composition d'ensemble de ces programmes de construction. C'est ce que nous avons fait durant toute cette mandature, puisque 30 % des logements des programmes de constructions neuves étaient des PLS. Enfin, je ne peux que me satisfaire que le taux de logement social dans l'arrondissement au 1^{er} janvier 2018 soit passé à plus de 24,9 %. Nous pouvons être fiers du travail réalisé dans cette mandature, nous pourrions également constater que beaucoup reste encore à faire tant la crise du mal-logement s'est accentuée ces dernières années. J'en profite enfin pour évoquer, puisque c'est la dernière fois que je prendrai la parole dans cette assemblée, la fierté qui a été la mienne de siéger à vos côtés et de travailler au service des habitants du 12^e. Un merci tout particulier aux agents du RILH, du Relevé Information Logement Habitat, qui ont été en première ligne et qui le sont toujours, pour recevoir les demandeurs. Un grand merci à eux.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup. Ces éléments vous ont-ils satisfait, M. SEINGIER ? »

M. Matthieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

« Oui. Je retiens le chiffre de 111, et je crains que le système de conventionnement à marche forcée ait pu déséquilibrer la répartition des logements publics et des logements aidés en général. Après, le débat sur le logement, nous l'aurons très vite. Je salue aussi votre travail, puisque j'apprends aujourd'hui que vous vous arrêtez à cette mandature. »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Ce n'est pas ce qu'elle a dit. Mais on ne va pas faire les annonces ici. Par contre, vous avez mal écouté. C'est 111 logements intermédiaires à la Caserne de Reuilly, sur 593. Et 196 logements locatifs intermédiaires entre 2015 et 2019, en quatre ans. Elle a dit que le financement de l'État pour ce type de logement était très inférieur au logement PLAI. L'État finance le logement social et attribue dans le logement social. Merci. La région aussi à une époque le faisait. On arrête les débats sur les questions orales.»

Intervention autour de la délibération DJS 108 : Attribution de la dénomination «Esplanade Johnny Hallyday» au parvis de l'AccorHotels Arena à l'angle de la rue de Bercy et du boulevard de Bercy dans le 12^e arrondissement de Paris.

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Je vous ai posé la délibération DJS 108 qui va nous permettre d'honorer la mémoire de Johnny Hallyday, et le lien particulier qu'il avait avec cette salle de Bercy. À travers cela, avec notre arrondissement, il y a chanté plus de 100 fois seul, ou avec Les Vieilles Canailles, ce trio que nous sommes peut-être plusieurs à être allés voir. Il est né à Paris, décédé en Île-de-France. Il a fait plein de choses dans sa vie que je ne rappellerai pas là. Mais il a toujours tissé un lien particulier avec cette ville. Il a marqué nos vies, notamment celles des plus âgés d'entre nous. J'ai noté que parmi les plus jeunes, j'avais moins de succès avec cette proposition, mais je l'assume. Je suis fière que notre arrondissement accueille cette dénomination. Je pensais que la famille refuserait, pour être honnête, parce qu'on est un peu à l'Est de Paris. Mais, on est dans un lieu qui a du sens pour moi. Et donc, je suis assez fière que ce chanteur qui a eu peut-être des prises de position et des attitudes qui peuvent être sujet à débat, mais qui a su rassembler les Français à des moments particuliers, et qui était aussi à nos côtés au moment des attentats à Paris, par sa présence, ses mots... Je suis assez fière de cette décision favorable de la famille au complet, si j'ai bien compris, pour que cette dénomination ait lieu devant l'AccorHotel Arena. Je souhaitais que vous ayez cette information, même si nous n'avons pas à nous prononcer formellement sur cette délibération ni à voter. Je ne suis pas sûre qu'on ait besoin d'avoir le débat, mais je voulais que nous puissions l'évoquer ce soir. Mme TAPIERO, j'ai cru comprendre que vous n'étiez pas du tout une fan de Johnny. Je suis très surprise.»

Mme Corinne ATLAN-TAPIERO, Conseillère d'arrondissement :

«Ce n'est pas du tout cela. Ce qui m'étonne toujours, c'est que cette information que vous nous laissez sur la table à 19 h, qui doit être votée au Conseil de Paris, est une information qui a été très largement diffusée sur toutes les ondes depuis ce matin. Ce n'est pas une nouveauté. Je voudrais savoir à quoi cela sert qu'il y ait des délibérations si tout est décidé et acté avant l'heure. C'est très bien, la place Arena. Moi, j'aurais donné la place de la Nation où il avait fait un concert très fameux et réputé, qui avait réuni beaucoup de monde. On l'appelait à l'époque l'Idole des jeunes.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Vous êtes une fan de l'Idole des jeunes.»

M. Matthieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

«Nonobstant ce problème juridique, nous souscrivons à ce choix. Comme on n'a pas pu débattre, on n'a pas pu débattre entre nous. Du coup, ce lieu de Bercy me paraît aussi opportun, parce que vous l'avez souligné, il a été un homme engagé, plutôt à droite. Il a eu un moment très important à Bercy dans l'histoire de France. C'était le 29 avril 2007, j'étais présent. J'ai même eu l'honneur de porter les cartons parce qu'il avait parfois des problèmes de mémoire donc il fallait écrire les paroles de ses chansons. Donc, ce 29 avril

2007, il était devant 30 00 personnes pour un meeting de Nicolas Sarkozy, pour ne pas le citer, entre les deux tours.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Vous étiez très jeune, à l'époque.»

M. Matthieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

«Je suis un jeune militant. Johnny est important pour beaucoup de Français. On a tous une anecdote sur Johnny, quelles que soient ses opinions, donc, nous sommes favorables à ce choix.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup.»

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris :

«Même si elle est partie, je voudrais rendre hommage à Catherine VIEU-CHARIER, même si elle a été obligée de partir, parce que c'est un travail qui n'est jamais facile, de trouver un lieu en accord avec les familles, notamment quand les familles sont recomposées, dispersées, et de pouvoir mettre tout le monde, notamment sur une personnalité internationale qui a marqué l'histoire de notre pays comme Johnny Hallyday. D'autant que le temps a été très court. Je voudrais dire que ce soir, Catherine VIEU-CHARIER qui ne se représentera pas aux prochaines élections Municipales aura pendant toute sa délégation de deux mandats d'élue fait preuve de beaucoup de consensus, quelle que soit l'origine des vœux, des rangs politiques, et aura surtout fait preuve de mémoire dans la transmission des futures générations. Travail pédagogique, travail remarquable. Et certains dans cet hémicycle ont parfois critiqué des vœux que l'on a présentés, notamment sur les femmes de la Commune, je m'en rappelle, M. SEINGIER, ou sur la place de la Nation, quand on a rendu hommage à des Algériens du MLTD qui avaient été tués par la police. Catherine VIEU-CHARIER a écouté sur tous les rangs de l'hémicycle et aura porté des délibérations toujours dans le respect des groupes politiques et des familles. Je voulais le dire ce soir parce que le symbole de Johnny Hallyday, et finir là-dessus est quelque chose de très important pour elle. D'autant plus, et je vais terminer là-dessus, qu'il s'avère que quand Johnny Hallyday est décédé, même s'il n'est pas de mon bord politique, même si j'entends les critiques sur les questions de sa relation avec l'argent, j'avais proposé avec un peu d'ironie et de provocation que l'on renomme le palais omnisport Bercy Johnny Hallyday. La presse s'en est emparée, en rigolant. C'était pour moi une façon toujours de m'opposer au naming et en disant que la mémoire est quelque chose de plus important que le marquage par rapport à des marques. Il s'avère que ce matin, j'ai entendu M. BAZIN, qui était à l'époque président d'Hotels Accor, qui organise le mini Davos avec le Président de la République aujourd'hui. Donc je ne m'étais pas trompé à l'époque. C'est une autre question. C'est lui qui a créé le naming d'HotelAccor Arena, qui avait signé cela. Je voudrais saluer cette délibération, puisque cela sera une place, pas le POPB, mais on s'y approche. Peut-être que bientôt, on renommera le POPB avec une nouvelle personnalité.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci. Je suis d'accord avec vous sur la recherche de consensus de Catherine VIEU-CHARIER. Ce n'est pas facile. Le vœu qui avait validé le principe de donner un lieu à Paris au nom de Johnny Hallyday avait été adopté à l'unanimité du Conseil de Paris à l'époque. J'espère que ce sera le cas de cette délibération également.»

M. Christophe TEISSEIRE, Conseiller d'arrondissement, Délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement :

«Je n'ai pas d'avis négatif sur le projet. Mais je voulais souligner que sans mettre en cause le talent scénique de l'artiste, je trouve croquignolesque d'honorer en face du ministère de l'Économie et des Finances un citoyen qui a eu quelques soucis à respecter ses obligations face à l'impôt.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Je trouve au contraire la symbolique très drôle. Merci beaucoup aux uns et autres autres pour vos interventions. Avant de nous quitter, j'ai eu des demandes de prises de parole des uns et des autres. M. MISSIKA et les présidents et présidentes de groupes ont souhaité dire un mot. Je conclurai, si vous le voulez bien.»

Prises de parole libres :

M. Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris, Conseiller de Paris :

«Merci, Madame la Maire. C'est la séance des adieux. Je voulais vous dire que je ne me représente pas aux élections Municipales. C'est mon dernier Conseil d'arrondissement, comme ce sera dans 15 jours mon dernier Conseil de Paris. Je sais que je n'ai pas été le Conseiller d'arrondissement du 12^e le plus assidu. Cela fait une douzaine d'années que je suis Conseiller d'arrondissement du 12^e. J'ai beaucoup apprécié travailler avec les uns et les autres. Mon assiduité était faible, mais en 2020, j'aurai assisté à 100 % des Conseils d'arrondissement, ce qui est un bon rattrapage par rapport aux années précédentes. Je permets d'insister sur cette performance. Plus sérieusement, je voulais vous dire que cela a été un plaisir de travailler avec les uns et les autres. Beaucoup de mes collègues du Conseil d'arrondissement sont également Conseillers de Paris. Certains, assez nombreux d'ailleurs, car nous sommes une sacrée escouade à être adjoints à la Maire de Paris. J'ai beaucoup apprécié travailler avec eux. J'ai aussi beaucoup apprécié travailler avec les représentants de l'opposition, en particulier avec Valérie MONTANDON. Je me souviendrai avec grand plaisir de nos joutes sur Bercy-Charenton. J'espère que Bercy-Charenton évoluera dans un sens consensuel. On verra ce que donnera le résultat de ces élections et ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire à Bercy-Charenton. Je suis aussi très heureux d'avoir fait avec Catherine BARATTI-ELBAZ la Caserne de Reuilly. Je suis très heureux d'avoir fait avec elle également et avec Christophe NAJDOVSKI la place de la Bastille et la place de la Nation. Je crois avoir quand même œuvré à ma façon pour le 12^e arrondissement et je voulais tous, vous saluer et vous remercier d'avoir travaillé ensemble pendant si longtemps.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup, M. MISSIKA. Normalement, on n'applaudit pas, mais bon... Je peux témoigner que vous n'avez pas été le Conseiller d'arrondissement le plus assidu. D'ailleurs, savez-vous qui est le Conseiller d'arrondissement le plus assidu? C'est Emmanuel GRÉGOIRE, après moi. Vous avez tous manqué au moins une fois une séance. Il n'y a qu'Emmanuel et moi qui n'avons manqué aucune séance. Mais globalement, vous avez tous été très présents. C'est une bonne saison. Mais en tout cas, Jean-Louis MISSIKA, j'ai souvent dit, et je vous ai souvent défendu, cher Jean-Louis, que vous n'étiez peut-être pas souvent présent dans les rues du 12^e ou en Conseil d'arrondissement, mais que vous avez toujours très bien veillé sur les projets du 12^e arrondissement. Je vous en remercie. Merci pour tout ce que vous nous avez appris, en tout cas à moi. Vous m'avez appris beaucoup de chose. Merci beaucoup. M. SEINGIER, vous êtes un des premiers à m'avoir demandé à prendre la parole en tant que Président de groupe dans cette séance finale.»

M. Matthieu SEINGIER, Conseiller d'arrondissement :

«Cet exercice est inédit pour moi, mais je me suis plongé dans le dernier Conseil de la mandature précédente. J'ai pu constater que vous vous y exprimiez comme Présidente du Groupe socialiste et élue à la voirie. À ce titre, avant de dire quelques mots sur Mme BLUMENTHAL, vous rendiez hommage à Vincent CASA en expliquant qu'il vous avait donné des conseils à vos débuts comme élu 2008. J'ai été touché de lire cela. Pour les plus jeunes, je vous apprend que M. CASA était un adjoint dans cette mairie, et surtout le président naturel des groupes de droite d'opposition pendant plusieurs années. À titre personnel, il m'avait initié aux dossiers du 12^e arrondissement. J'étais un simple membre du Conseil de Bercy. Il m'a présenté Valérie MONTANDON. Il a compté évidemment pour Franck MARGAIN, pour Corinne, qu'il a côtoyée encore plus longtemps, et pour Isabelle TAVAU. Cette mention pour un homme qui était votre opposant résume le souci que vous aviez eu déjà en 2014 pour vos adversaires politiques. J'emploie le mot "adversaire" à dessein, car vous avez vous-même rappelé lors de vos derniers vœux sous le chapiteau du cirque Phénix que le combat d'idées est resté le maître-mot de cette mandature. J'entends même le mot "escouade". Nous avons dû parfois affronter durement le Conseil. J'allais souligner un point négatif, puisque seul un vœu proposé par mon groupe, qui concernait la requalification de l'échangeur de Bercy, a été adopté, alors que sur certains, nous avons tout de même veillé à un certain consensus. Je pense à un de ceux que l'on regrette particulièrement, l'aménagement de la halle Beauvau. Mais nous aurons l'occasion de reproposez cette excellente idée dans d'autres circonstances. Cela dit, à l'heure où le ni droit ni gauche peut servir de slogan à certains, vous avez présidé cette mandature en accord avec vos convictions. Je n'ai pas les statistiques précises, mais on peut souligner que la grande majorité des délibérations qui touchent à des sujets de consensus ont été votées à l'unanimité. Cela a pu créer des frustrations chez certains de vos adjoints en charge de ces sujets consensuels. Je vais profiter de ce petit mot pour en saluer certains, comme Lunise, avec qui l'opposition a toujours travaillé avec plaisir. Sans trahir Isabelle, je pense que votre travail a toujours été très consensuel en commission. Fadila, également. Jean-Luc, sur la culture, le sport, la vie démocratique. Régis, aussi. On a toujours pu échanger, plutôt en dehors de cet hémicycle. Mme Brigitte VELAY-BOSC, même si parfois, on a pu avoir des échanges tendus sur certains choix de noms, comme avec Mme VIEU-CHARIER. Mais cela a toujours été dans le respect personnel. Mais sur ces sujets de désaccords, parfois rudes, je tiens à souligner Madame la Maire, vous soulignerez mon effort exceptionnel sur le féminin, que vous avez été vigilante à permettre ce débat démocratique quitte, parfois, à devoir aller au-delà du carcan de ce

règlement intérieur qui suscite encore des critiques concernant les temps de parole. Vous l'avez d'ailleurs rappelé aujourd'hui. Donc, à l'heure où une défiance diffuse menace les élus, ce sentiment s'applique aux femmes et aux hommes politiques qui donnent l'impression de vivre dans une sorte de bulle hors de la société. Je suis persuadé qu'il touche moins les élus qui vivent comme et avec leurs habitants, qui assument leurs convictions, qui reconnaissent parfois leurs erreurs. Nul ne niera que vous viviez pleinement pour et dans le 12^e arrondissement et que vous êtes ancrée dans ce territoire. Enfin, dans votre rôle d'exécutive, vous avez pu veiller à l'intérêt général qui nous anime tous. Aux moments ou lors des périodes les plus tragiques qui ont touché notre arrondissement, vous n'avez pas laissé l'opposition dans l'ignorance. Je pense au moment du confinement où vous nous aviez informés des choses tragiques qui se passaient. Vous n'avez pas hésité à nous associer aux cérémonies qui restent si utiles pour montrer que nous faisons bloc contre toutes les formes de barbarie qui portaient atteinte aux valeurs nationales. Il me reste à vous adresser au nom de mon groupe nos meilleurs vœux pour vos projets futurs, que j'imagine riches et qui seront d'autant plus riches de votre expérience de Maire du 12^e arrondissement. Je ne doute pas que vous serez toujours présente pour le 12^e où nous aurons toujours l'occasion de nous croiser. Bonne continuation, et à bientôt dans les rues du 12^e. Enfin, je voulais avoir aussi un mot en particulier pour Isabelle TAVAUX qui était une collègue très appréciée, qui, elle aussi, a travaillé de manière bénévole, je tiens à le souligner, comme les élus d'opposition, de manière constante et au service des habitants. Je tenais aussi à souligner ce point dans ce moment qui m'était imparti. Je vous remercie.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup, M. SEINGIER, pour vos mots. Ils me touchent parce que c'est vrai qu'on n'a pas toujours eu les mêmes idées. Mais on est resté l'un et l'autre à nos convictions. J'aime bien la fidélité aux engagements.»

Mme Ophélie ROTA, Conseillère d'arrondissement :

«Merci, Madame la Maire. Je voulais remercier l'ensemble des élus, remercier vos adjoints. Je voulais remercier les membres de votre Cabinet et la Direction générale des services, qui sont toujours à l'écoute de l'opposition. Vous remercier vous, Madame la Maire, parce que c'est évidemment votre engagement, et c'est vous qui avez souhaité maintenir le lien avec les groupes d'opposition et Matthieu SEINGIER l'a bien rappelé, nous associer à des moments importants. Quand on avait des questions, on avait toujours des réponses. On avait l'impression d'être traité de la même manière que si on avait été dans la majorité. Merci. Je remercie évidemment la tenue des débats depuis 2014 ici. Je ne sais pas où on en sera dans quelques mois, mais ce mandat d'opposition m'aura apporté beaucoup de joie. C'est grâce à l'ensemble de l'équipe. Merci beaucoup.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup à vous aussi pour vos mots. Je donne maintenant la parole aux présidents de groupes de la majorité, mais ne leur dites pas trop, parce qu'ils vont croire que je les ai moins bien traités que vous. Ils vont m'en vouloir.»

M. David GREAU, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement :

« Merci, Madame la Maire. Beaucoup a été dit déjà sur ce mandat et sur la manière dont nous avons collectivement fait vivre le débat démocratique dans cette enceinte. Je retiendrai de ce mandat un certain nombre d'éléments symboliques. Un mandat dans l'exécutif, nous venons d'entendre deux témoignages de mandats dans l'opposition, est aussi faire avec les habitants et au service des habitants. C'est ça ce que vous avez pu impulser, Madame la Maire, au travers de l'action que l'on a menée collectivement depuis six ans. J'ai quelques projets et quelques concrétisations, réalisations qui me tiennent particulièrement à cœur, non seulement dans ma délégation, mais qui tenaient à cœur du Groupe Ecologiste dans son ensemble. Jean-Louis MISSIKA évoquait les grandes places de Paris, la Nation et la Bastille, qui achèvent leur mue. Mais je retiendrai pour ma part des projets plus modestes, à l'échelle de l'arrondissement, et notamment les rues aux Enfants, qu'on a mises en place dans deux espaces de notre arrondissement et qui, dans la prochaine mandature, je l'espère, prospéreront de nouveau. Ou encore, la place Maurice de Fontenay, parce que c'est un endroit exigü, petit, ce n'est pas une grande place de Paris. Mais c'est un endroit qu'on a travaillé avec les habitants, qui est emblématique de ce qu'on peut faire sur un espace hostile à la base, mal utilisé, mal occupé et qu'on a végétalisé pour le rendre à ses habitants. C'est ce que je retiendrai de ce mandat dans un arrondissement particulier, toujours volontaire et pilote sur les projets qui peuvent se mener à l'échelle de Paris. On a été pilote sur le budget participatif, en d'autres temps. On a été pilote sur la collecte des déchets organiques, par exemple. Ce sont peut-être des petites choses, mais ce sont des choses qui, au quotidien marquent l'engagement que cette municipalité et ses prédécesseurs ont mis au service des habitants. Je voudrais remercier également, on a salué ici la qualité du dialogue démocratique dans cet hémicycle, la qualité de l'échange d'informations qu'il a pu y avoir avec les adjoints, les services, et je saluerai les débats qu'on a pu avoir en interne de cette majorité. Parfois des débats houleux, toujours respectueux, mais qui, je pense, ont fait progresser le débat public et l'intérêt général. C'est en ce sens que je voudrais remercier l'ensemble des collègues qui sont autour de cet hémicycle, même ceux qui sont déjà partis, pour la qualité du travail qu'on a eue ensemble pendant six ans. Comme d'autres avant, je souhaite bonne chance et bon courage, avec les dossiers notamment qu'on a vus ce soir et qui attendront sur les bureaux de nos successeurs dans quelques semaines. »

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup, cher David. »

Mme Sandrine CHARNOZ, Conseillère de Paris, Déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement:

« Merci, Madame la Maire. Je vais faire comme mes collègues dans ce consensus, cette unanimité, me joindre aux différents remerciements. Être élu, c'est passer énormément de temps. Nous venons de passer six ans ensemble. Nous venons de passer six années qui sont passées extrêmement vite. J'ai envie de dire : déjà six ans ensemble, avec parfois plus de temps ici, entre nous, sur le terrain, qu'avec nos propres familles selon les séquences. Je pense que chacun d'entre nous doit être remercié. Comme à chaque mandat, certain font le choix d'arrêter, d'autres de continuer. Il faut respecter les décisions. Être élu, ce n'est ni le début ni la fin. C'est une forme d'engagement. Je sais

que ceux qui s'arrêtent ici ce soir trouveront d'autres formes pour continuer à militer. Car quand on aime la politique, quand on s'engage, on a toujours envie de poursuivre sous quelque forme que ce soit. Je voudrais souligner la qualité de ce Conseil d'arrondissement, ce rendez-vous tous les mois qui nous a permis d'échanger, de faire avancer, de rendre compte, même si le public n'est pas massif, c'est quand même un lieu où on peut donner à voir ce que peut être un dialogue constructif. J'en profite pour remercier les services qui sont souvent dans l'ombre. C'est extrêmement important. C'est surtout eux qui sont tournés et qui mettent en œuvre, et qui rendent opérationnelles, nos mesures. Je voudrais vous dire, Madame la Maire, un mot plus particulier, qui avez choisi d'arrêter après ces deux mandats. C'est une décision que je qualifie de courageuse. Quand on a eu 300 % de son temps consacré aux habitants et au mandat, ce n'est jamais facile à prendre comme décision. Je voudrais dire un mot plus particulier pour mon collègue Laurent TOUZET, élu Génération. s. Compagnon de longue route, je ne me vois pas poursuivre dans cette instance sans lui. Je suis en dépression. Son choix d'arrêter, je le comprends. Il a eu deux très belles délégations. Il a d'abord été aux Arbres, et puis aux Enfants. Je le dis comme je le pense. Après, on pourra mettre de la nuance. Deux belles délégations qui ont changé Paris, qui ont permis dans le 12^e d'avoir plus d'environnement et surtout, une très belle délégation à l'Éducation, avec un travail sur la mixité, l'évolution de nos secteurs, à vos côtés, bien sûr, mais une vraie implication et un vrai militantisme. Je ne peux avoir qu'un regret, c'est que le monde politique ne permette pas d'évoluer et de grandir. On a souvent envie de faire plus loin, plus haut. Je sais que je ne parle pas que pour lui à ce moment-là. Mais je voudrais le remercier pour son engagement, vous remercier tous, et vous dire à très vite sous la forme que chacune et chacun choisira pour continuer à militer.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

« Merci beaucoup. Je ne peux que m'associer aux gentils compliments que vous faites à Laurent TOUZET qui a été un excellent adjoint en charge des Affaires scolaires. »

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris :

« Merci, Madame la Maire. Je vais tout d'abord remercier l'opposition parce que sans opposition, il n'y a pas de démocratie. Dans cet arrondissement, l'opposition a toujours été présente, a toujours contesté, a joué son rôle. Je trouve qu'on a des liens de fraternité et des liens où l'on se retrouve dans des moments de commémoration, de l'arrondissement. Je voulais les saluer à titre personnel, parce que je sais que nous n'avons pas les mêmes convictions politiques, mais nous avons le même sens de l'engagement politique. Je voudrais notamment saluer Valérie MONTANDON qui a eu cette opposition aussi au Conseil de Paris. Nous avons toujours su dialoguer, construire dans le respect des habitants. Il y a même des sujets sur lesquels nous avons été d'accord. Je voudrais, comme tout le monde, remercier l'administration, notamment Morgane GARNIER, qui a dirigé l'administration dans cet arrondissement, pour son travail, son sérieux, la communication, la préparation des Conseils. Je pense aussi aux élections. Organiser des élections tous les ans dans l'arrondissement, ce n'est pas simple. Je voulais féliciter toute l'administration au travers de Morgane GARNIER et de ses collègues. Je voudrais féliciter, Madame la Maire, votre équipe. Je vous dirai un mot, bien sûr. Mais je voudrais commencer par l'équipe qui vous entoure parce que quand on est président de groupe, on sait qu'on ne peut compter parfois que sur ses collaborateurs, même si on a des adjoints. Les collaborateurs sont une pièce essentielle à la vie quotidienne d'une Mairie et d'un arrondissement. Je voudrais les saluer tous, mais plus précisément, je voudrais saluer Stéphanie VENEZIANO, même si elle n'est pas là, parce que c'est avec elle que j'ai beaucoup travaillé. Je voudrais évidemment saluer

Paul LORENTÉ, qui lui a succédé dans les derniers moments et qui fait un travail remarquable. Bien sûr, vos chefs de cabinet, Maxime COULETEL et Lola BERGES, avec qui j'ai beaucoup travaillé, notamment quand elle était à la Métropole à vos côtés. Et puis, bien sûr, sans oublier Gauthier CONAN, qui est notre premier interlocuteur dans cette mairie. C'est lui qu'on a toujours au téléphone ou par mail pour des questions simples, comme les vœux de la Maire à l'espace Reuilly, au cirque. Je voulais les remercier vivement, parce qu'ils ne me voient pas souvent tous, mais ils savent que je suis exigeant, que j'embête parfois la Maire. Enfin, Madame la Maire, je voudrais, chère Catherine, te remercier, te dire d'abord que ce que je retiens de toi, c'est ta sincérité. C'est le fait que quand tu t'engages, quand tu as des accords avec ton groupe de la majorité, tu les tiens. Depuis que je te connais, cela fait douze ans, tu n'as jamais remis en cause une parole, un écrit, un engagement et tu as toujours été sincère. C'est une qualité que j'apprécie énormément en politique. La deuxième chose, tout le monde le sait, je ne vais pas insister, mais tu étais engagée avant d'être Maire dans cet arrondissement dans la vie associative, de parents d'élèves. Cet engagement, tu l'as eu comme Maire. Tu as eu un engagement pour l'arrondissement, pour les Parisiens, en ayant aussi une famille. Il faut composer, surtout quand on a des adolescents, ce n'est pas simple. Tu as cherché à mener à bout tous tes projets, les projets pour lesquels tu as été élue devant les Parisiens. Tu les as menés pratiquement, et je pense, tous. Tu n'as pas voulu passer en force sur des projets sur lesquels tu as senti qu'il y avait une majorité opposée. Je pense à la piscine du lac Daumesnil, par exemple, sur lequel au début, j'étais séduit, puis je me suis rendu compte que ce n'était pas quelque chose de réalisable et de faisable. Tu as écouté l'ensemble des élus. Je sais aussi sur Bercy-Charenton, même si ce projet n'est pas encore terminé, mais il y a eu beaucoup de concertations, déjà sous Michèle BLUMENTHAL. Mais cette concertation s'est toujours faite et tu n'es pas passée en force sur ce sujet qui clive. C'est tout à ton honneur parce que c'est aussi une manière de respecter la démocratie, de la faire vivre dans un arrondissement. Catherine, cela fait douze ans qu'on travaille ensemble. Je voulais te remercier. J'espère qu'on pourra toujours s'appuyer sur toi. Si tu as besoin de quoi que ce soit, tu peux compter sur moi personnellement. Enfin, je voudrais terminer sur Brigitte, même si j'ai eu l'occasion déjà de lui rendre hommage à l'occasion des vœux des militants communistes vendredi dernier. Brigitte a été engagée auprès de toi comme adjointe, auprès du groupe communiste. Les commémorations qu'on a pu faire dans ce mandat ont pris une tournure avec la présence des enfants, des associations, avec des chants, des poèmes. Beaucoup de malettes pédagogiques ont été distribuées dans les écoles sur différents sujets. Brigitte a fait ce mandat en tenant sa permanence d'adjoint, en faisant cette délégation tout en ayant rencontré de lourds problèmes de santé. Je voulais le préciser. Malgré ses problèmes de santé, Brigitte a toujours été présente, disponible, engagée. Sa voix, même quand elle était absente au Conseil d'arrondissement a toujours été auprès de la majorité. Merci à Brigitte pour l'engagement que tu as tenu dans cette équipe municipale.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup pour ces mots d'une grande sincérité aussi. Je te retourne le qualificatif. Merci beaucoup. Avant Emmanuel GRÉGOIRE, j'ai deux nouveaux inscrits.»

Mme Lunise MARQUIS, Adjointe à la Maire du 12^e arrondissement, Conseillère d'arrondissement :

«Merci, Madame la Maire. Tout d'abord, je tiens à te remercier, Catherine, pour ces douze ans. Je suis élue depuis 2008. J'avais 28 ans. J'étais la plus jeune du Conseil d'arrondissement. Mon premier Conseil d'arrondissement, pour l'anecdote, j'étais assise à côté de Christine LAGARDE, appelée LALLOUETTE. On est par ordre alphabétique, donc on siégeait à côté. C'était assez impressionnant. Cela n'arrive que dans le 12^e de retrouver avec des candidats qui sont Ministres ou autre. C'était mon début. J'ai beaucoup apprécié travailler avec M. CASA, parce que j'avais le Conseil de la Jeunesse et n'étais pas adjointe en 2008, et il siégeait au Conseil de la Jeunesse avec moi. Il m'a appris beaucoup de choses également. Dès 2009, j'ai eu cette magnifique délégation de la petite enfance, des familles et de la protection de l'enfance. On a fait énormément. Nous n'avons pas le droit de dire notre bilan et de le promouvoir, mais ce qui a été fait a été vraiment très important pour les familles. Cela a fait baisser la pression. Je tiens vraiment à remercier les élus qui ont siégé lors des commissions. Il y a eu 60 commissions pendant la mandature, car dans cet arrondissement, nous faisons 10 commissions par an, sauf en juillet et en août. Dès qu'une place se libère, nous la réattribuons. Nous avons instauré dès 2014 l'anonymisation, car pour nous, il était inconcevable qu'on puisse avoir l'idée que pour avoir une place en crèche, il fallait supplier, demander à je ne sais qui. Tout ce clientélisme qui est caché derrière était insupportable. Nous avons fait un énorme travail avec l'opposition, avec la majorité sur ce domaine. Cette délégation, c'est du 300 %. Ce sont les familles, la vie, les drames que ces familles peuvent rencontrer, c'est un engagement total. Je tiens à remercier tous les employés du relais d'information aux familles qui sont la première porte pour les parents pour s'inscrire. Le travail que font ces personnes est exceptionnel. Je remercie aussi la DGS, Morgane GARNIER, M. SCHIRMER, et tous ceux qui étaient là avant. En tout cas, cela m'a fait grandir. Je ne me représente pas. J'ai 40 ans maintenant, cela fait bizarre, parce que je ne les fais pas. Je suis désolée, ma peau ne vieillit pas. J'ai l'impression d'avoir rajeuni depuis 2008. C'est assez compliqué... En tout cas, j'ai traversé des épreuves assez difficiles sous l'ancien mandat et au début de ce mandat sur ma santé. J'ai toujours été accompagnée, que ce soit par l'opposition, par la majorité. Vous avez été exceptionnels. Entre les petits mots, le soutien que vous avez pu m'apporter... Ne pas se représenter, c'est quelque chose que je ne trouve pas courageux, parce que ce qui est courageux, c'est de se présenter et de continuer. Ce que vous faites, ce que vous avez tous fait, c'est exceptionnel. Les habitants ne réalisent pas à quel point on investit tout dedans. Là, par exemple, je suis en semaine de permanence. Je ne peux pas compter le nombre de semaines de permanence que j'ai pu avoir. J'ai dû célébrer quasiment 700 mariages depuis 2009. C'est être dans vos vies. C'est faire des projets pour vous. Et je vous souhaite bon courage à tous pour tous ceux qui vont continuer. Merci à tous pour cet accompagnement. Parce que j'avais quand même la délégation la plus cool, elle était toujours votée à 100 %, parce que ce sont les familles. Donc merci à tous.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup, Lunise.»

M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Adjoint à la Maire du 12^e arrondissement, Conseiller d'arrondissement:

«On n'a pas souvent l'occasion de se remercier tous les uns les autres. Le débat démocratique fait qu'évidemment, il y a des moments parfois un peu violents, difficiles.

Mais au final, on est tous engagés sur nos vies personnelles pour défendre l'intérêt général même si parfois, certains ne s'en rendent pas compte. Le mandat d'élu municipal est celui qui exige le plus, mais qui est aussi le plus beau parce qu'on est auprès des gens. Pour la culture, j'ai comme Lunise eu beaucoup de chance. On a de la chance collectivement, puisque Catherine a souhaité... En tout cas, on a la chance à la culture d'avoir un peu d'argent, pas beaucoup, malheureusement, mais de pouvoir aider des projets de proximité. Dans la commission que nous avons, il y avait Florence, Fadila, Emmanuel, Laurent, Richard, Isabelle et Ophélie. Je pense que sincèrement, on a travaillé main dans la main. Tous les projets ont toujours été votés à l'unanimité. La Maire a accepté nos projets à chaque fois. Je voulais les remercier, parce que cela a été des moments intéressants, forts. On a appris des uns beaucoup de choses. Je pense à Pierre-Alix BINET, puisqu'on n'a pas de service déconcentré, qui a beaucoup travaillé. Je pense bien sûr à Julia qui nous a rejoints depuis, et qui très vite s'est mise dans la fonction. Ce n'était pas facile d'arriver après Pierre-Alix qui a fait un travail remarquable. Merci à la DGS, qui nous a beaucoup aidés. Merci à Morgane. Je pense aussi à tous ceux qui vont partir, qui ont souhaité partir. Catherine VIEU-CHARIER, je la remercie beaucoup pour tout ce qu'elle a fait. Et notamment d'avoir permis que dans l'espace public, les personnalités LGBT, excusez-moi de parler d'un des sujets sur lesquels j'ai beaucoup travaillé, soient honorées. On est la capitale qui a le plus de personnalités qui l'ont été, notamment l'année dernière. Évidemment, Lunise, qui, avec sa personnalité, sa générosité, a été une collègue qui a beaucoup compté pour nous. Merci à Jean-Louis d'avoir porté des dossiers. Régis, mon voisin, avec qui on a bien rigolé, souvent, sur des sujets qui n'avaient pas grand-chose à voir avec le Conseil, mais bon... On ne va pas vous dire tout ce qu'on a pu se dire. Brigitte, qui a fait preuve aussi d'un très grand courage, qui a toujours été présente, que les uns et les autres ont essayé de soutenir quand on le pouvait. En tout cas, elle a montré beaucoup de dignité dans ces moments-là. Et bien sûr, Isabelle, avec qui j'ai été très heureux de travailler. Je remercierai aussi, un petit message pour Emmanuel GRÉGOIRE, car il n'a pas non plus fait des choses faciles, même s'il ne nous a pas toujours dit que les moments n'étaient pas simples. Et enfin, Catherine, pour ces six années. Je n'étais pas là les années précédentes. La vie de mère n'est pas une chose toujours très facile, même si je pense qu'elle est stimulante et qu'elle t'aura aussi apporté beaucoup. Mais tu l'as dit, la vie est aussi ailleurs. Je pense que tu fais aussi le choix de la vie. Cela me permet de vous dire aussi un grand merci, car j'ai vécu un certain nombre d'épreuves, mais une un peu terrible il y a moins de deux ans. Là aussi, au-delà des clivages politiques, j'ai pu ressentir, surtout dans un drame qui n'était pas simple, votre affection. Croyez-moi, quand on perd sa moitié d'orange, la personne avec qui on a passé onze ans de sa vie, savoir que, que ce soit l'opposition ou la majorité, qu'on soit tous ensemble et que vos marques m'ont tous et toutes autant marqué. Donc vraiment, aujourd'hui, on peut se dire vraiment merci. Merci pour ces six années. Et je pense que peut-être, on est aussi un Conseil où l'on s'est beaucoup respecté. Merci.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris:

« Merci beaucoup, Jean-Luc. »

M. Emmanuel GRÉGOIRE, Premier Adjoint à la Maire de Paris, Conseiller de Paris :

« Merci, Madame la Maire. C'est dur de conclure après toutes ces paroles, avant votre intervention. D'abord, parce que le temps file très vite. Ces six années ont passé incroyablement vite. On a tous beaucoup travaillé. Je voudrais adresser mes premiers mots comme d'autres l'ont fait avant moi aux fonctionnaires de la Ville de Paris, en particulier ceux qui travaillent à la Mairie du 12^e, qui ont beaucoup contribué chacun le

sait, au fonctionnement de notre maison, à la mise en œuvre de nos décisions collectives. Et comme ils le feront dans les semaines qui viennent en assurant la continuité de l'activité de notre très belle maison à laquelle nous sommes tous attachés. Au Cabinet, aussi. Je n'ai pas aussi étroitement que je l'aurais souhaité travaillé avec vous, n'ayant pas de délégation dans le 12^e. Mais aussi divers que vous ayez été pendant la mandature, et puis pour l'avoir fait moi-même dans une autre vie, c'est un travail exigeant, où on ne compte pas ses heures, où l'on va bien au-delà de ce pour quoi on est censé travailler au départ. Mais cela, on ne nous le dit pas quand on est embauché. J'espère que vous avez pris beaucoup de plaisir dans ces missions et que vous aurez dans vos futures expériences professionnelles l'occasion d'en tirer des enseignements et, je l'espère aussi, une inspiration. Je voudrais avoir des mots pour l'opposition, parce que pour traîner dans les couloirs du Conseil de Paris, il arrive souvent que me reviennent aux oreilles des incidents, des invectives. Je ne crois pas avoir le souvenir d'une seule fois où, dans cette assemblée, des mots discourtois, voire même irrespectueux, aient été prononcés. Laissez-moi ma naïveté à mes beaux souvenirs. Dans les souvenirs qui sont les miens, et comme la Maire l'a dit, je n'en ai manqué aucun. J'ai le souvenir d'échanges très respectueux. Je sais que ce n'est pas le cas partout. Donc, je sais que nous y avons veillé, et c'est très important. On se connaît suffisamment, on se voit assez, peut-être que l'on continuera à se voir assez pour que je puisse vous dire les choses. J'ai des mots un peu plus personnels pour les élus qui ont décidé d'arrêter. C'est un investissement immense. Pour n'être élu que depuis six ans, j'en mesure l'exigence, les obligations, l'infini honneur et le bonheur qu'il nous apporte. Je voudrais vous adresser mes remerciements pour votre engagement et se dire que dans la très longue histoire de notre ville, de notre commune, on n'est finalement que des tout petits maillons. L'idée que nous nous passions la balle, mandature après mandature, invite à la modestie, à l'humilité et à cette envie de transmettre pour l'avenir. Je voudrais avoir des mots, parce que je ne veux pas être long, pour Catherine. Cela fait longtemps qu'on se connaît. Cela fait longtemps que nous arpentons dans nos activités d'avant, y compris avant d'avoir été élus, cet arrondissement. S'y est noué, chacun le sait, quelque chose qui va bien au-delà de la politique, qui reste bien au-delà de la politique, un lien personnel et amical extrêmement fort. Je ne sais pas ce que cela fait quand on arrête avec une vie aussi pleine. Je ne sais pas si le sentiment de vide que cela inspire est proche de la retraite. Le nombre de gens qui disent : "Tu es en préretraite"... Ou alors qui vous disent : "Mais vous nous quittez, vous partez." Non. Te dire le bonheur qui a été le mien toutes ces années militantes, politiques, d'élu. Je n'ai pas eu de délégation dans le 12^e, puisque mes délégations en mairie centrale m'ont laissé peu de temps pour me consacrer en particulier à une délégation dans le 12^e. On a beaucoup travaillé ensemble pendant toutes ces années. Tu m'as beaucoup aidé, accompagné dans ce qui est mon premier mandat de fait, et qui s'achève bientôt. Je veux te dire que tu vas nous manquer, que j'ai du mal à me projeter sur un après sans toi. Mais je me dis que tu n'habiteras pas loin. Quand nous aurons collectivement besoin d'avoir une voix de la sagesse, dégagée des impérieuses contraintes de l'exercice d'un mandat, nous pourrions venir auprès de toi chercher réconfort et conseil. Je sais que tu le donneras à chacun d'entre nous, parce qu'au-delà des convictions politiques personnelles qui sont les tiennes, tu as un attachement à la chose publique, au 12^e, et je suis sûr que c'est quelque chose que nous partageons absolument tous ici. Merci, et à très bientôt.»

Mme BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, Conseillère de Paris :

«Merci beaucoup. Après tous ces compliments, on ne va pas s'éterniser, mais permettez-moi dans ce moment particulier de dire quelques mots. Comme vous, je voudrais remercier les agents de cette Mairie du 12^e arrondissement, en particulier la

Directrice générale des services, chère Morgane. Je n'ai jamais regretté de t'avoir recrutée. Merci. Tu as été d'une efficacité redoutable. Emmanuel m'avait dit de toi : "Elle a traversé plein de difficultés, mais aucun des problèmes qu'elle a eus à gérer n'est arrivé sur mon bureau. C'est donc qu'elle est très efficace ». Je confirme, tu es d'une efficacité redoutable. Je te souhaite le meilleur pour l'avenir. J'espère que tu resteras dans cette grande maison, qu'est la Ville de Paris, ou dans une autre belle grande ville chère à ton cœur. En tout cas, je te souhaite le meilleur pour la suite. À tes côtés, bien sûr, deux Directeurs généraux des services désormais, Alban et Stéphane, dont je sais qu'ils ont su faire preuve ces dernières années d'un très grand professionnalisme au service de ce service public municipal, à nos côtés, et peut-être aussi avoir une pensée pour Françoise BILLEROU qui a longtemps accompagné nos pas dans cette Mairie d'arrondissement. Et puis, le service des élections, qui est là chaque soirée de Conseil d'arrondissement, qui prépare ces séances et qui va être libéré ce soir, mais pour s'occuper d'une tâche tout aussi importante, qui est d'organiser le prochain scrutin. Je voudrais avoir aussi une pensée pour les agents de logistique générale, ceux qui installent nos tables, nos micros, que nous engueulons souvent, vous savez, quand ça ne marche pas. Ceux qui font la sécurité, parce que cela s'est produit d'avoir des incidents. Et puis, notre gardien, Milton, qui ne se couche jamais avant nous, qui doit attendre que nous ayons quitté la Mairie pendant les longues soirées pour pouvoir partir. Tous ces gens qui nous ont aidés à faire vivre la démocratie le soir de nos Conseils d'arrondissement. Permettez-moi de remercier mes collaborateurs. Je ne le fais pas souvent, parce que ce n'est pas forcément les usages. Mais ils sont là, installés derrière, souvent très discrets. Nous les avons fait beaucoup travailler par nos ordres du jour chargés. On a eu 48 Conseils d'arrondissement depuis 2014, sans compter celui-là. Plus de 1140 délibérations. C'est beaucoup. Cela fait en moyenne 24 délibérations par Conseil. En moyenne, 4 vœux par Conseil. C'est vous qui les avez fait travailler. Les questions orales, les communications qui ont été suspendues depuis la période électorale depuis septembre, mais souvenez-vous, ce travail de synthèse pour expliquer la politique que nous avons menée, qui était inscrite dans le règlement intérieur en début de mandature. Et le débat organisé sur ces sujets. C'est eux qui ont écrit, travaillé, rendu compte de tout ce travail que nous faisons, qui ont essayé d'anticiper les questions qui seraient posées pour essayer de nous donner les éléments de réponse et qui ont travaillé à obtenir des réponses de l'Hôtel de Ville, qui ne les donnait pas forcément, parce que comme vous, vous avez les délibérations au dernier moment, et que 15 jours avant le Conseil de Paris, les cabinets à l'Hôtel de Ville, même quand c'est un adjoint du 12^e, ne comprennent pas pourquoi il faut donner des éléments de réponse tout de suite. Je vous adore. Vous avez été quand même très présents. Merci. Merci d'avoir cité Gauthier, qui est un homme irremplaçable, mais comme tous les gens de ce cabinet. Beaucoup de travail, de professionnalisme. Je leur souhaite le meilleur, j'y veillerai. Parce que nos mandats sont précaires, mais leurs contrats de travail aussi. Ils s'arrêtent avec le mien. Le fait que je ne me représente pas a forcément une conséquence sur leur avenir. Donc, je serai très vigilante à ce que le travail qu'ils ont effectué ici soit valorisé. Ce n'est pas facile de valoriser ce qu'on apprend quand on est élu. Mais ce n'est pas forcément facile non plus de valoriser ce qu'on apprend quand on est collaborateur dans une Mairie d'arrondissement. Donc, comme quand on est fonctionnaire dans un service déconcentré. Je suggère au prochain exécutif parisien de mieux valoriser ce passage en arrondissement, parce que c'est là qu'on a le contact avec les habitants. C'est là qu'on fait vivre le service public municipal. C'est précieux comme expérience. C'est très utile, et je suis sûre que si on obligeait tous les adjoints à la Maire de Paris à être un jour d'abord adjoint d'arrondissement, ou tous les collaborateurs du cabinet de la Maire d'avoir été au moins une fois collaborateur, d'avoir fait un stage d'immersion dans une Mairie d'arrondissement, peut-être que certains moments se passeraient mieux. Je voudrais aussi remercier bien évidemment tous les

élus de ce Conseil d'arrondissement. Nous avons, majorité comme opposition, défendu nos idées. Je le disais tout à l'heure, je suis assez attachée au fait que nous puissions avoir des convictions, les défendre et en même temps respecter ceux qui ne pensent pas comme nous. J'ai toujours souhaité respecter l'opposition par votre présence dans les commissions. Certains l'ont évoqué. Votre présence aux comités de gestion de la Caisse des écoles, qui a été un long sujet de débat sous la précédente mandature. La présence dans le bureau, en Mairie d'arrondissement, et un traitement, je crois, des élus d'opposition très respectueux. Cela ne se fait pas comme ça partout, y compris quand les Maires d'arrondissement sont de la majorité. Mais encore moins quand ils sont de l'opposition, permettez-moi de le dire. Je voudrais saluer tous les présidents de groupe qui ont beaucoup œuvré à trouver des consensus. Nicolas BONNET disait que c'était plutôt ma manière de faire. C'est vrai que j'ai toujours apprécié ce débat entre les présidents de groupe pour essayer d'avancer. Et puis, tous les présidents de groupe, quand il y a eu des moments difficiles, je vous ai proposé qu'on ait une parole commune, des moments communs, et vous avez toujours accepté dans ces moments-là de vous associer à cette unanimité. Pour moi, cela a été très important. Un petit mot pour mes adjoints. D'abord, le premier de mes adjoints, qui a eu la lourde responsabilité de beaucoup de sujets, notamment ceux de l'urbanisme qui font beaucoup débat. Je l'ai dit et je le maintiens, je crois que ces questions-là sont structurantes pour notre Ville. Donc, je trouve cela légitime qu'elles fassent l'objet de débats. Il les a portées avec beaucoup de conviction, d'engagement. De Bercy-Charenton jusqu'au permis de construire du 7bis avenue de Saint-Mandé, ou d'autres petits projets que vous ne voyez pas, mais qui sont un travail du quotidien. Comme premier adjoint, il a eu à répondre à toutes les questions qui n'ont relevé d'aucune délégation ou qui relevaient d'un élu ou d'un adjoint qui n'était pas là. Il a su au pied levé me représenter et parler de tous les sujets, ce qui n'est pas facile quand on est élu. Parfois, il découvrait les éléments quelques minutes avant, en séance du Conseil d'arrondissement ou en réunion publique quand je pouvais ne pas être là. Remercier tous mes adjoints, parce que six ans, c'est long. Six ans d'une vie, c'est énorme. Il peut se passer plein de choses. Des grands bonheurs, des grandes douleurs, des moments très difficiles, des moments plus joyeux, des activités professionnelles, parce que tous les adjoints ne peuvent pas vivre que d'un seul mandat. Donc, ils ont pour beaucoup des activités professionnelles. Certains les ont perdues, d'autres les ont retrouvées. Forcément, cela a un impact sur l'implication dans le collectif que nous sommes. J'ai essayé de faire preuve de bienveillance, de vous accompagner, de vous aider à exercer vos mandats. J'espère que vous en garderez un bon souvenir. Je voulais finir par vous dire que nous avons encore une responsabilité collective majeure. Elle est celle d'organiser le débat démocratique qui va précéder ces élections Municipales, et d'organiser ces élections Municipales. Nous sommes élus jusqu'à ce que nous soyons remplacés. Cela veut dire le prochain Conseil d'arrondissement qui suivra le 22 mars, donc ne partez pas tout de suite trop loin. Vous avez probablement autour de début avril, mais c'est le prochain ou la prochaine Maire de Paris qui convoquera les Conseils d'arrondissement. Vous avez aussi la responsabilité et l'obligation de tenir les bureaux de vote en tant que présidents de bureaux de vote. Je ne manquerai pas de revenir vers vous très vite pour vous demander de me désigner des présidents et des présidentes de bureaux de vote. Je vous rappelle qu'être candidat ne vous dispense pas du tout de présider un bureau de vote. C'est même une obligation de la part des élus de présider un bureau de vote. Je vous engage à continuer à débattre démocratiquement et dans le respect des convictions des uns et des autres en essayant de tenir un discours de vérité. J'aime bien quand on me dit que je suis franche et sincère, parce que j'ai toujours essayé de l'être. Je crois que les Parisiens méritent qu'on leur dise la vérité et qu'on ne leur mente pas. C'est ce que j'ai essayé de faire, d'être honnête avec eux, et pour me regarder le matin dans ma glace, fidèle à mes convictions. Je pars donc très fière de ce que j'ai fait et de

ce que nous avons fait. Je souhaite énormément de courage à nos successeurs. Je vous souhaite une bonne soirée. On a prévu de partager un moment à côté. Merci.»

Madame la Maire lève la séance à 21 h 00.

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement de Paris.